IDRC | CRDI

Le développement par l'innovation

L'apport du Canada

Rapport annuel 2011-2012

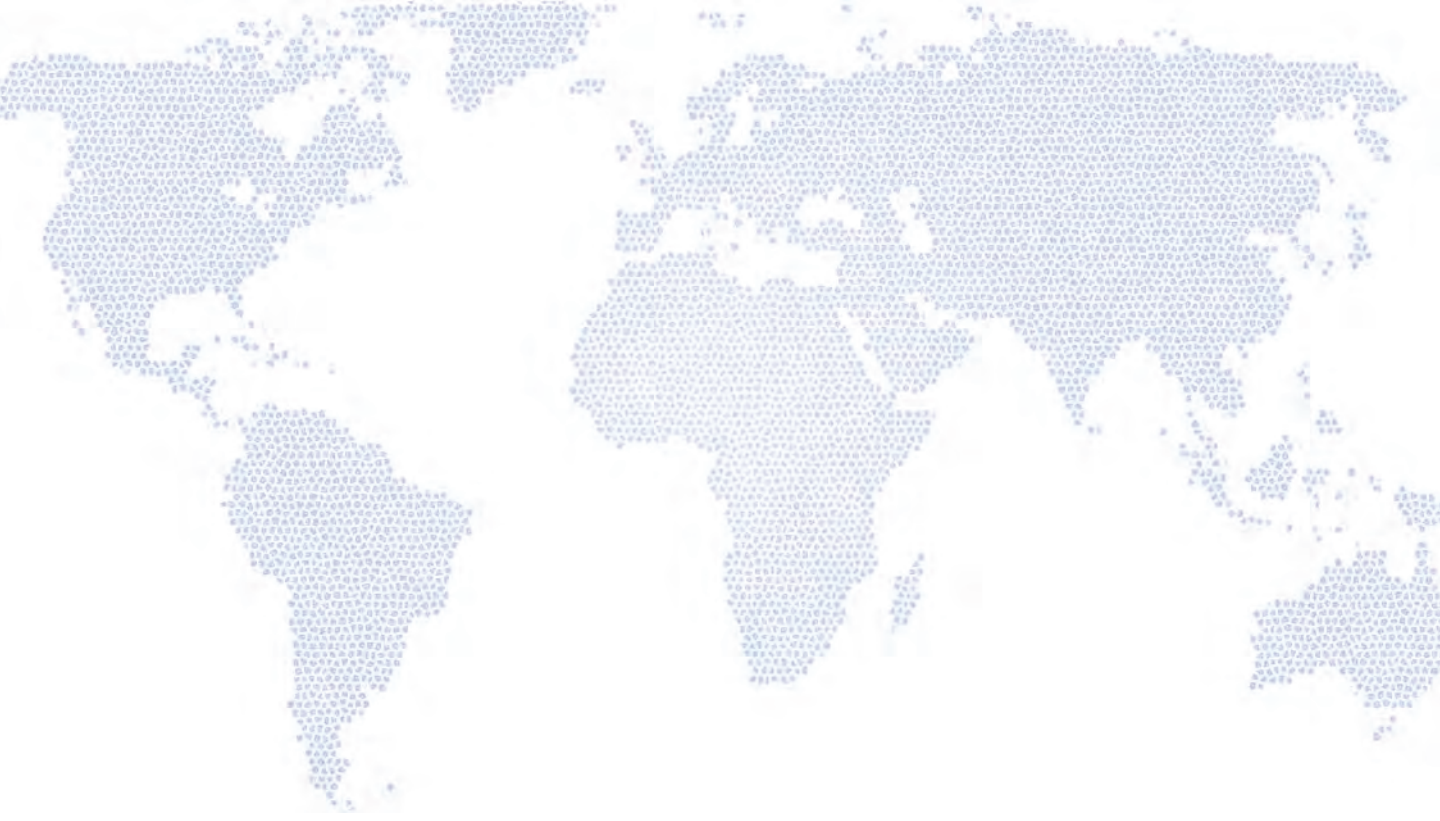

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Canada

Le développement par l'innovation en 2011-2012

(au 31 mars 2012)

287,8 millions de dollars en produits, qui comprennent

- 239,4 millions provenant du crédit parlementaire
- 46,4 millions provenant de contributions de bailleurs de fonds (dont 4,2 millions au titre du recouvrement des coûts d'administration)
- 2 millions provenant d'autres sources

4 % de la somme que le Canada a consentie à l'aide internationale

142,3 millions de dollars consacrés à de nouvelles activités de recherche

13 bailleurs de fonds partenaires

879 activités de recherche, dont **115** au Canada

742 établissements subventionnés, dont **97** au Canada

119 boursiers, dont **58** sont des Canadiens

Le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y réduire la pauvreté, ce qui est l'objectif visé par les activités de développement international du Canada. Le CRDI favorise la croissance et le développement et veille à promouvoir la diffusion des connaissances auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales — et mondiales — novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.

À moins d'indication contraire, toutes les sommes mentionnées dans ce rapport annuel sont en dollars canadiens.

Table des matières

2 **Message de la présidente du Conseil des gouverneurs**

3 **Message du président du Centre**

4 **Survol de l'exercice**

6 **LES PRIORITÉS DU CANADA À L'AVANT-PLAN**
Contribution aux objectifs du Canada en matière de politique étrangère

8 **LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

9 **LES PROGRAMMES DE RECHERCHE**
- Agriculture et environnement
- Politiques de santé mondiale
- Science et innovation
- Politique sociale et économique

18 Les Canadiens, partenaires du développement

19 **LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**
Gouvernance du CRDI

22 L'excellence de bénéficiaires de subventions du CRDI reconnue

23 **LA GESTION ET LA MESURE DU RENDEMENT**

24 Gérance et reddition de comptes

27 Analyse de la direction

47 **États financiers**

75 **Coordonnées**

BANQUE MONDIALE / CURT CARNEMARK

Message de la présidente du Conseil des gouverneurs

Au cours du dernier exercice, deux priorités ont retenu l'attention du Conseil des gouverneurs : continuer de faire progresser l'exécution du Cadre stratégique 2010-2015 et concrétiser l'apport du CRDI au plan d'action de réduction du déficit du gouvernement du Canada. Il s'agissait d'oeuvrer de concert avec la direction du Centre pour que les deux objectifs soient réalisés de la façon la plus harmonieuse possible.

En juin 2011, le Conseil a approuvé quatre nouveaux programmes, soit deux qui sont rattachés aux politiques de santé, et les deux autres, à la science et à l'innovation. Ce faisant, il mettait la touche finale à la restructuration de l'architecture des programmes prévue dans le cadre stratégique du CRDI. Ce cadre exhaustif, intitulé *Le développement par l'innovation,* a pour idée maîtresse de faire en sorte que le soutien que le CRDI consent à la recherche soit au diapason de l'évolution des problèmes des pays pauvres du monde et continue de concourir à la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada, notamment en matière de politique étrangère, de développement international et de science et technologie.

À la suite d'un processus de planification rigoureux, le CRDI a adopté des mesures de réduction du déficit à la fin de mars, après le dépôt du budget et juste avant la fin de l'exercice financier. La direction a évité, dans la mesure du possible, de réduire les programmes, mais elle a dû mettre fin à l'un des nouveaux programmes relevant du domaine Science et innovation. Sur le plan administratif, le CRDI a fusionné ses deux bureaux en Afrique subsaharienne en un seul bureau, à Nairobi, et ses deux bureaux d'Asie en un seul, à New Delhi. Pendant tout l'exercice, le Conseil des gouverneurs a fourni des conseils stratégiques à la direction du Centre et l'a guidée dans la planification et la mise en oeuvre des mesures de réduction des coûts.

Le plan d'action prévoit une réduction de la taille du Conseil des gouverneurs, qui compte désormais 14 membres. Il demeure tout de même impératif de veiller à ce que le Conseil regroupe un solide amalgame de chefs de file de la recherche sur la scène internationale et de Canadiens, issus des domaines de la gouvernance et de la finance et du monde universitaire. Nous estimons y être arrivés dans le cadre de la transition au nouveau contexte de gouvernance.

Tous les gouverneurs sont fiers de ce que le CRDI soit parvenu à traverser cette période difficile en ne perdant pas de vue sa mission centrale : soutenir la recherche appliquée afin d'aider les pays en développement à accroître leur sécurité et leur prospérité, à assurer l'accès aux services de santé et à améliorer leur sécurité alimentaire.

Le Conseil tient également à ce que le CRDI continue d'entretenir des liens très étroits avec le milieu de la recherche au Canada et qu'il s'emploie à mobiliser le savoir-faire des spécialistes canadiens afin qu'ils collaborent avec de brillants chercheurs des pays en développement pour relever les défis que pose le développement. Tout cela aide le Canada à se doter de l'assise de connaissances et des talents dont il a besoin pour être encore plus novateur dans sa démarche d'aide au développement.

Au cours de l'exercice, Claude-Yves Charron, Ged Davis, Andy Knight et Andrés Rozental ont quitté le Conseil. Leur apport précieux à nos délibérations nous manquera énormément. Comme toujours, je me réjouis de la remarquable contribution des gouverneurs au sein du Conseil, du dévouement de la direction du CRDI et de la loyauté et du travail assidu du personnel du Centre. ■

La présidente du Conseil des gouverneurs,

L'honorable Barbara McDougall

Message du président du Centre

En 2011-2012, le CRDI a connu un excellent exercice au cours duquel il a contribué à l'action du gouvernement en soutenant des recherches ayant un lien avec les priorités que ce dernier s'est fixées en matière de développement.

CRDI

David M. Malone accueille Ibrahim Gambari, représentant spécial conjoint de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour, au CRDI.

Le Canada jouit d'une réputation mondiale en qualité de chef de file en recherche agricole, recherche qui a d'ailleurs joué un rôle de premier plan dans le développement du pays. Donnant suite à l'engagement que le très honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada, a pris au Sommet du G8 de 2009, le CRDI et l'Agence canadienne de développement international ont continué de favoriser l'établissement de partenariats réunissant des chercheurs du Canada et de pays en développement en vue de diversifier les productions culturales et animales, en faisant en sorte que celles-ci puissent s'adapter aux conditions climatiques difficiles, et d'aider les agriculteurs et agricultrices à optimiser la production vivrière et à accroître la valeur nutritive des aliments cultivés. Le Premier ministre a profité de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, en novembre 2011, pour annoncer un nouvel apport de 62 millions de dollars au Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, dans le but de contribuer à l'atteinte des résultats nécessaires pour satisfaire à la demande d'aliments de demain.

Parmi les engagements de taille pris à l'occasion du Sommet du G8 que le Canada a accueilli en 2010 figurait l'initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, lancée par le Premier ministre. Le CRDI a soutenu cette initiative par le truchement de Grands Défis Canada, un consortium financé par le gouvernement auquel il est associé tout comme le sont les Instituts de recherche en santé du Canada, en finançant la quête mondiale de mesures de prévention et de traitements novateurs visant les femmes enceintes et les nouveau-nés des collectivités pauvres. En outre, Grands Défis Canada a lancé l'initiative Sauver des cerveaux, qui a pour présidente honoraire Mme Laureen Harper et pour objectif d'améliorer le sort de quelque 200 millions d'enfants qui ont de sérieux obstacles à surmonter au cours des 1 000 premiers jours de leur vie, dont la malnutrition.

Je suis particulièrement fier de l'Initiative Think tank qui, en investissant 15 millions de dollars provenant des contribuables canadiens, réussit à mobiliser une contribution additionnelle de 100 millions de dollars auprès de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation Bill et Melinda Gates et des gouvernements du Royaume-Uni et des Pays-Bas. L'initiative aide les think tanks à rehausser la qualité de leurs recherches afin qu'elles éclairent et influencent les politiques dans les pays en développement. Au Ghana, par exemple, l'Institute of Economic Affairs aide le Parlement du pays à déterminer quelle serait la meilleure utilisation à faire des recettes tirées de l'exploitation pétrolière. L'initiative, qui en est à sa troisième année, a reçu un très bon accueil sur la scène internationale, et les partenaires ont amorcé des pourparlers en vue de sa reconduction en 2014.

Ce ne sont-là que quelques-uns des résultats obtenus grâce à la programmation du CRDI. Le site Web (www.crdi.ca) donne une meilleure idée de l'envergure de son action.

C'est un véritable privilège que d'être au service des Canadiens et des Canadiennes et de s'employer à trouver des solutions concrètes à des problèmes réels et à favoriser l'autosuffisance des pays en développement. Le personnel du CRDI s'en trouve très honoré. ■

Le président et premier dirigeant du Centre,

David M. Malone

Survol de l'exercice

Profil du Centre

Le CRDI est une société d'État qui appuie la recherche dans les pays en développement dans le but de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté. Au Canada et ailleurs, il soutient des innovateurs dont les idées nouvelles permettent de faire avancer les connaissances et de solutionner des problèmes concrets, ce qui a une réelle incidence sur les conditions de vie des gens et leur offre de nouvelles possibilités.

L'exercice 2011-2012 constituait la deuxième année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI, qui établit les orientations du Centre de manière à faire en sorte que sa programmation corresponde aux priorités du Canada en matière de développement international, d'innovation et de science et technologie de même qu'aux besoins des pays en développement au fil de leur évolution.

Par suite de l'approbation par le Conseil, au cours de l'exercice, des descriptifs de nouveaux programmes dans le domaine des politiques de santé et dans celui de la science et de l'innovation, tous les changements à la programmation du CRDI prévus dans le Cadre ont maintenant été effectués.

Les programmes du CRDI s'intéressent à des questions d'envergure mondiale dans quatre grands domaines.

Agriculture et environnement

- Agriculture et sécurité alimentaire
- Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale
- Changements climatiques et eau
- Écosystèmes et santé humaine
- Programme d'économie de l'environnement

Politiques de santé mondiale

- Fonds d'innovation pour le développement
- Initiative de recherche en santé mondiale
- Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé
- Prévention des maladies non transmissibles

Science et innovation

- African Institute for Mathematical Sciences
- Fonds d'encouragement du CRDI
- Information et réseaux
- Innovation au service du développement inclusif *(qui a pris fin le 30 mars 2012)*

Politique sociale et économique

- Gouvernance, sécurité et justice
- Croissance pour tous
- Initiative Think tank

Le CRDI a reçu un crédit parlementaire de 239 millions de dollars pour l'exercice. Cette somme représentait environ 83 % des produits du CRDI en 2011-2012 et 4 % de l'aide internationale du Canada. Le CRDI mobilise par ailleurs des fonds en s'associant à des bailleurs de fonds canadiens et étrangers. Au 31 mars 2012, il était partie à 28 accords conclus avec 13 partenaires, d'une valeur de 267,2 millions de dollars au moment de la signature. En 2011-2012, la partie de la programmation en recherche pour le développement financée par le crédit parlementaire s'élevait à 171,1 millions de dollars et la partie financée par les contributions de bailleurs de fonds partenaires, à 42,1 millions de dollars. Au 31 mars 2012, le CRDI soutenait 879 activités de recherche.

Le Centre a son siège à Ottawa. En 2011-2012, il avait six bureaux régionaux sis dans des pays en développement; en 2012-2013, les deux bureaux d'Afrique subsaharienne et les deux bureaux d'Asie seront fusionnés en un seul bureau par continent. ■

Remarques (page 5) →

[a] Sommes reçues à des fins particulières : Fonds d'innovation pour le développement (39,8 millions de dollars), apport de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques (33,4 millions de dollars) et autres (1,8 million de dollars)

[b] Les affectations de programme (subventions) comprennent toutes les affectations destinées aux domaines de programme et aux activités générales de même que les affectations destinées à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

- Le crédit parlementaire représente 83,2 % de l'ensemble des produits du Centre.
- Les charges au titre de la programmation en recherche pour le développement, des activités générales et du renforcement des capacités représentent 90 % de toutes les charges, à l'exclusion des coûts associés à la restructuration.

Bureaux du CRDI et affectations, selon la région

Activités mondiales

Affectations

20 357* — 14,3 % du total

243 — activités de recherche

Afrique subsaharienne

Affectations

47 945* — 33,7 % du total

277 — activités de recherche

Asie

Affectations

36 233* — 25,5 % du total

156 — activités de recherche

Amérique latine et Caraïbes

Affectations

25 369* — 17,8 % du total

136 — activités de recherche

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Affectations

12 352* — 8,7 % du total

67 — activités de recherche

* en milliers de dollars

Principales données financières

Exercice qui a pris fin le 31 mars 2012 (en milliers de dollars)

	2011-2012		2010-2011
	Réalisations	**Budget révisé**	**Réalisations**
Produits			
Crédit parlementaire	239 441	211 976	195 199
Contributions de bailleurs de fonds			
Financement de la programmation en recherche pour le développement	42 095	45 014	46 299
Recouvrement des coûts d'administration	4 242	4 366	4 623
Produits financiers et autres produits	2 023	1 622	1 554
	287 801	262 978	247 675
Charges			
Programmation en recherche pour le développement			
Projets de recherche	165 776	160 955	144 502
Renforcement des capacités	47 438	53 285	50 166
	213 214	214 240	194 668
Services généraux et administratifs	23 594	25 073	23 805
	236 808	239 313	218 473
Résultats d'exploitation avant les coûts associés à la restructuration	50 993	23 665	29 202
Coûts associés à la restructuration	5 186	—	—
Résultats d'exploitation nets	45 807	23 655	29 202
Capitaux propres			
Non affectés	10 996	16 837	16 044
Affectés à l'interne [a]	74 996	47 013	24 249
Réservés	17 842	17 842	17 734
Affectations de programme			
Financées par le crédit parlementaire	120 890 [b]	100 050 [b]	127 494 [b]
Financées par des contributions de bailleurs de fonds	21 366	22 860	82 669
	142 256	122 910	210 163

← Voir les remarques à la page 4

Contribution aux objectifs du Canada en matière de politique étrangère

Susciter des idées nouvelles et des solutions concrètes

Le ministre de l'Environnement, l'honorable Peter Kent, a annoncé en novembre 2011 l'octroi de fonds à sept centres d'excellence en Afrique afin de soutenir des travaux de recherche novateurs ayant pour but d'aider les collectivités de ce continent à composer avec les effets des changements climatiques.

Cette initiative, qui a pour nom Centres africains de recherche sur l'adaptation, est un exemple parmi tant d'autres de collaborations dans le cadre desquelles le CRDI s'associe à des conseils subventionnaires canadiens ou à des ministères et organismes du gouvernement du Canada. Des chercheurs canadiens de premier ordre ont ainsi l'occasion de mettre leurs compétences au service de la résolution de problèmes de développement et de collaborer avec de brillants chercheurs d'autres pays. Le Canada y trouve son compte car, de cette façon, il peut disposer des connaissances et des personnes de talent dont il a besoin pour innover et relever des défis ici même. Le fait de travailler avec de tels experts aide le CRDI à tirer les meilleurs résultats possibles des travaux de recherche qu'il subventionne et à utiliser au mieux les ressources qui lui sont confiées.

CRDI

L'honorable Peter Kent, ministre de l'Environnement, annonce l'octroi de fonds dans le cadre de l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation.

Relever ensemble des défis d'envergure mondiale

Le CRDI a pour mission de soutenir la recherche qui améliore les conditions de vie et les moyens de subsistance des populations des pays en développement. Son action, les bénéficiaires de ses subventions et les résultats obtenus jettent aussi un éclairage sur des questions qui importent aux Canadiens, comme la croissance économique, et la paix et la sécurité. Voici quelques exemples de l'apport du CRDI en 2011-2012.

Accroître la sécurité alimentaire

Établi avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en 2009, le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale soutient la recherche qui a des applications concrètes et est susceptible d'accroître la production alimentaire et d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs. À la fin de 2011-2012, 19 équipes comptant des chercheurs de 11 universités canadiennes travaillaient à des innovations telles que des vaccins contre les maladies des animaux d'élevage et des méthodes d'exploitation agricole améliorées. En octobre 2011, le très honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada, a annoncé l'octroi de 62 millions de dollars supplémentaires.

Améliorer la santé maternelle et infantile

En s'attaquant à des problèmes complexes qui nuisent à la santé partout dans le monde, l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM) aide des chercheurs canadiens à acquérir de l'expérience en recherche en santé mondiale. L'IRSM a permis à plus de 250 chercheurs canadiens de neuf provinces de tisser des liens avec des chercheurs d'une soixantaine de pays. Elle amorce maintenant sa deuxième phase, soutenue par l'ACDI, le CRDI et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Une autre initiative gouvernementale, le Fonds d'innovation pour le développement, soutient la quête de percées en santé mondiale. Ce fonds quinquennal de 225 millions de dollars administré par le CRDI, les IRSC et Grands Défis Canada a octroyé pendant l'exercice près de 30 subventions à des innovateurs qui mettront au point des outils de diagnostic, des traitements et des stratégies de prévention. Le tout dernier « grand défi », l'initiative Sauver des cerveaux, a été annoncé en octobre 2011.

Stimuler la croissance économique

Les mathématiques sont le fondement de nombre de secteurs de la vie moderne, par exemple les technologies de l'information et de la communication, la médecine, la finance, la démographie et la planification. L'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS) poursuit un but simple : donner aux diplômés les plus talentueux d'Afrique la possibilité d'être formés par les meilleurs mathématiciens au monde — dont des Canadiens — et de recourir aux nouvelles technologies pour solutionner des problèmes dans leur pays. De l'ordre de 20 millions de dollars, l'apport du gouvernement du Canada à l'initiative aide à la constitution d'une masse critique de personnel scientifique et technique. L'initiative est également soutenue par le Perimeter Institute, établissement canadien. Le premier centre AIMS à avoir vu le jour est situé en Afrique du Sud; un deuxième centre a ouvert ses portes au Sénégal pendant l'exercice.

Au cours de l'exercice, le Canada s'est employé à intensifier ses relations avec des pays en développement qui jouent un rôle de plus en plus important dans la prospérité mondiale, comme l'Inde et le Brésil. Le CRDI a su contribuer à ces efforts. Par exemple, il a appuyé les négociations en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique global avec l'Inde. Le CRDI a aussi participé au 8e dialogue ANASE-Canada, qui a eu lieu à Vancouver en juin 2011, et a lancé le Partenariat de recherche ANASE-Canada dans le but de resserrer les liens entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est.

En ce qui concerne les Amériques, le CRDI a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin d'organiser une conférence sur la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, en lien avec la visite du très honorable Stephen Harper, Premier ministre du Canada, au Brésil, et il a témoigné devant un comité sénatorial qui se penchait sur les relations Canada-Brésil.

CRDI

L'honorable Diane Ablonczy, ministre d'État aux Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires), et Neil Reeder, du ministère des Affaires étrangères, ont visité des projets du CRDI en Amérique latine et dans les Caraïbes.

CRDI

Le député Dean Allison (à droite) a invité sur la colline du Parlement en mars 2012 Carlos Pérez del Castillo, président du conseil du consortium du CGIAR, qui a parlé du rôle de chef de file du Canada en matière de recherche agricole internationale.

Faire progresser la démocratie, augmenter la sécurité

Dans la foulée du Printemps arabe, le CRDI a approuvé des activités visant à soutenir la participation de la société civile et d'organismes de défense des droits de la personne aux transitions à la démocratie. En réunissant à Ottawa des experts du Moyen-Orient et d'ailleurs, le CRDI a en outre contribué à ce que de hauts fonctionnaires du gouvernement du Canada obtiennent rapidement des conseils stratégiques quant aux transitions en cours en Égypte, en Syrie, en Libye, en Tunisie et à Bahreïn.

L'agitation au Moyen-Orient, en Afghanistan et ailleurs a fait ressortir l'importance des travaux que le CRDI soutient en vue d'accroître la sécurité, la primauté du droit, l'accès à la justice et la protection de l'État, lesquels sont au coeur d'un programme que le Centre a lancé en 2010. Au cours de l'exercice, le programme Gouvernance, sécurité et justice du CRDI a collaboré systématiquement avec des représentants du gouvernement dans des dossiers comme le Printemps arabe, le crime organisé transnational et la violence en Amérique latine.

Démarche en trois volets pour l'exécution de la mission du CRDI

Connaissances, compétences, influence

Mission

Le Centre de recherches pour le développement international a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. Pour remplir cette mission, il incite les chercheurs des pays en développement à effectuer des recherches dans leurs propres établissements et régions et leur apporte une aide à cette fin. Le Centre est assujetti à la *Loi sur le CRDI* (1970).

Modèle de fonctionnement

Dans l'exécution de sa mission, le CRDI

- soutient financièrement des chercheurs de pays en développement afin qu'ils mènent des recherches appliquées sur des problèmes qu'ils jugent cruciaux pour leurs populations;
- accompagne les chercheurs tout au long de la démarche de recherche;
- sert d'intermédiaire pour favoriser le réseautage entre les bénéficiaires de son aide;
- facilite l'accès aux documents de recherche et à d'autres services, ainsi qu'à d'autres chercheurs et aux responsables des politiques.

Objectifs

Il s'agissait de la deuxième année de mise en oeuvre du Cadre stratégique 2010-2015 du CRDI, lequel fixe trois objectifs :

- produire de nouvelles connaissances, notamment constituer de nouveaux champs de connaissances;
- renforcer les capacités de recherche, surtout dans les pays en développement;
- permettre aux bénéficiaires des subventions du CRDI d'influer sur les politiques et sur les pratiques.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

EN 2011-2012

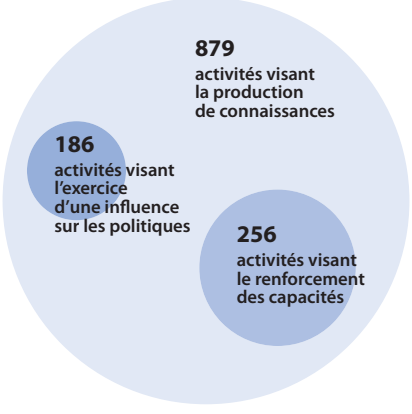

FONDATION BILL ET MELINDA GATES

Les programmes de recherche

Le CRDI collabore avec certains des esprits les plus brillants du Canada et d'ailleurs dans le monde afin d'obtenir des résultats. Des populations en meilleure santé, des revenus plus élevés, la pratique d'une agriculture durable, des gouvernements responsables — ce sont là quelques-uns des fruits des travaux qu'il subventionne.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE À LA FIN DE L'EXERCICE
2011-2012

879
activités de recherche

142,3 millions de dollars consacrés à de nouvelles activités de recherche

AFFECTATIONS PAR DOMAINE DE PROGRAMME

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

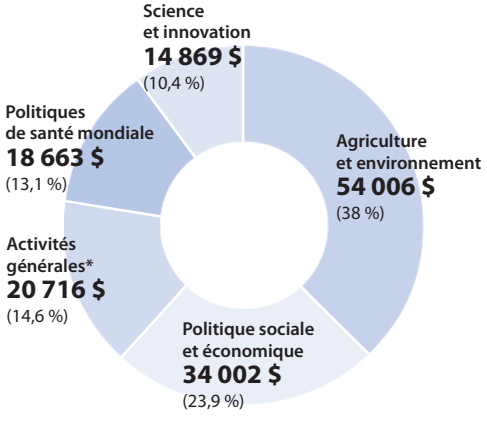

* Les activités générales englobent les activités de la Division des initiatives spéciales, de la Division des partenariats avec les bailleurs de fonds, de la Direction générale de la stratégie générale et de la gestion régionale, ainsi que celles des Fonds d'activités régionales et du Fonds de planification à long terme.

AFFECTATIONS PAR RÉGION

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

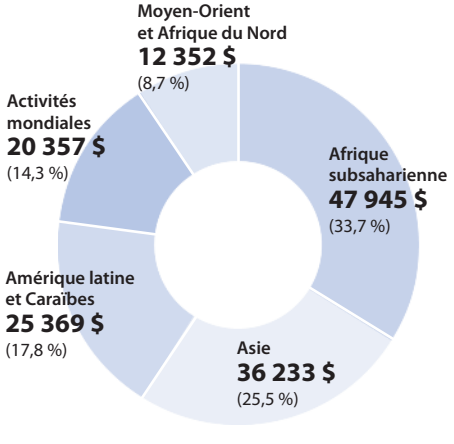

Agriculture et environnement

Combler les besoins essentiels, s'adapter aux changements climatiques

Il y a quelques années, la flambée des prix des aliments qui a touché durement les habitants les plus démunis des pays les plus pauvres nous a rappelé que l'insécurité alimentaire perdure dans le monde. Depuis, une initiative conjointe du CRDI et de l'ACDI visant à remédier à la crise alimentaire mondiale a relancé l'intérêt envers la recherche sur la sécurité alimentaire au Canada.

Ainsi, grâce au Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI), des scientifiques et des étudiants de partout au pays s'attaquent aux problèmes reliés à la sécurité alimentaire avec des homologues des pays en développement. L'agriculture canadienne pourrait fort bien profiter de certaines des quelque 60 innovations techniques faisant l'objet de projets subventionnés par le CRDI.

Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, financé conjointement par le CRDI et le Department for International Development du Royaume-Uni, a pris fin en mars 2012 après six ans d'existence. Selon l'examen externe, il a atteint les objectifs qu'il s'était fixés en ce qui a trait à l'amélioration de la capacité des collectivités et des organismes de tout le continent africain de s'adapter aux changements climatiques. La nouvelle initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation, dotée de 10 millions de dollars grâce à un apport de financement accéléré du gouvernement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques, fait fond sur cette réussite, tout comme le programme Changements climatiques et eau.

Depuis 20 ans, le CRDI finance des travaux de pointe permettant d'étudier les liens entre la santé des populations et la salubrité de l'environnement. Les efforts considérables déployés pour favoriser l'adoption de la démarche écosanté en Amérique latine ont abouti à la création d'un réseau de recherche dynamique regroupant 17 pays. Cette année, un organisme du gouvernement de la Colombie a récompensé ces efforts en octroyant 15 millions de dollars américains à un consortium qui lutte contre les maladies à transmission vectorielle en Colombie.

Jean Lebel, directeur du domaine de programme Agriculture et environnement, a été nommé vice-président, Programmes et partenariats, le 2 avril 2012.

BANQUE MONDIALE

Le CRDI et l'ACDI financent des travaux qui permettent de remédier à l'insécurité alimentaire.

AFFECTATIONS CONSACRÉES AUX PROJETS

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

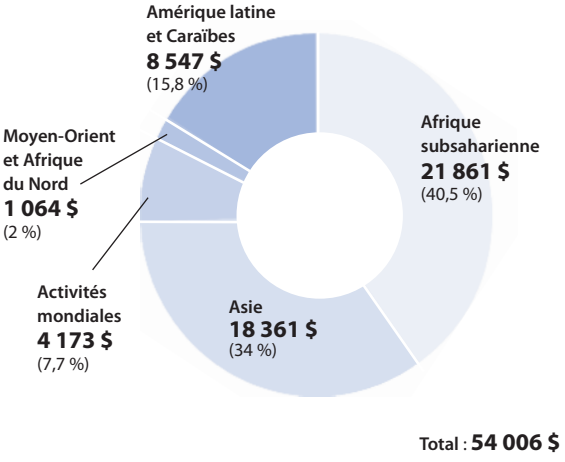

LA PAROLE À UNE BÉNÉFICIAIRE

Professeure en génie des ressources biologiques à l'Université McGill, ***Valérie Orsat*** *travaille en Inde à un projet relevant du FCRSAI. Sur la photo ci-contre, elle est en compagnie de ses collègues chercheurs (de droite à gauche) Nirmala Yenagi, de l'University of Agricultural Sciences – Dharwad, Bala Ravi, de la Fondation de recherche M.S. Swaminathan, et Rakesh Kumar, de l'Himalayan Environmental Studies and Conservation Organization.*

Le petit mil, une céréale rustique et nutritive, faisait partie du régime alimentaire traditionnel en Inde. Il a toutefois été délaissé au profit du riz et du blé, qui sont moins coûteux. Je collabore actuellement avec des chercheurs de quatre États afin de ramener la culture de cette céréale, car elle est plus qu'essentielle à la sécurité alimentaire du pays.

Nous adoptons une approche pluridimensionnelle dans le but d'améliorer les pratiques culturales, ainsi que l'état nutritionnel, les revenus et la qualité de vie de la population. Des membres d'environ 800 familles participent au projet. Ce sont des agriculteurs ou des personnes faisant partie de groupes de femmes oeuvrant à la confection de produits dérivés du petit mil — pain, collations et boissons — qui se vendent bien et qui conviennent aux goûts locaux.

MSSRF

L'un des principaux objectifs du projet est de faciliter la tâche aux femmes en mécanisant le décorticage du grain. Les femmes accomplissent habituellement cette tâche difficile à la main, broyant le grain entre deux meules d'émeri. Nous avons mis au point un décortiqueur d'utilisation simple que les travailleurs du métal des villages pourront facilement fabriquer. Il suffit de brancher l'appareil et de verser les grains dans la trémie pour que ceux-ci en sortent décortiqués. L'enveloppe du grain se brise tandis qu'elle se fracasse contre les parois d'une centrifugeuse. Nos tests évaluent à plus de 95 % le pourcentage de grains de mil décortiqués, et presque aucun grain n'est cassé.

KRISTIAN SWAN/NICHOLAS MATLASHEWSKI

Les femmes s'occupent habituellement du décorticage du grain; un nouveau décortiqueur leur facilitera la tâche.

QUELQUES PROJETS

Adaptation en Afrique

Grâce à des fonds du gouvernement du Canada administrés par le CRDI, sept centres de recherche africains contribuent à la constitution du savoir-faire nécessaire à l'adaptation à un climat en pleine évolution. Au Bénin, par exemple, un système d'alerte rapide informe deux millions d'agriculteurs des sécheresses et inondations imminentes et les aide à protéger leurs cultures.

Financement : 10 millions de dollars
Période visée : de 2011 à 2014

L'écosanté au service de la lutte contre les maladies

En Amérique latine, quatre groupes s'attaquent à des maladies à transmission vectorielle, dont la maladie de Chagas, le paludisme et la dengue. Leur stratégie ? Au moyen de la formation et de la recherche, doter la région des compétences voulues pour mieux lutter contre ces maladies. Comme en fait foi l'ouvrage *Ecohealth Research in Practice*, paru en 2012, le CRDI et le Canada sont des chefs de file dans le domaine de l'écosanté.

Financement : 4 millions de dollars
Période visée : de 2011 à 2015

Valeur de l'environnement

Si Kolkata n'améliore pas le traitement des eaux usées à forte teneur en métaux lourds des zones humides situées à l'est de la ville qui servent à l'irrigation du riz, cette culture pourrait cesser d'être rentable. C'est ce qui ressort de l'une des 15 études financées en 2011 par le Réseau sud-asiatique pour le développement et l'économie environnementale (SANDEE), qui a recours aux sciences économiques pour l'analyse de questions d'ordre environnemental.

Financement : 1 million de dollars
Période visée : de 2010 à 2014

Politiques de santé mondiale

Offrir un accès équitable, prévenir les maladies

Avoir pour objectif d'atténuer la souffrance humaine constitue une raison suffisante pour appuyer la recherche en santé mondiale. Puis, comme les maladies font désormais de plus en plus fi des frontières et que les systèmes de santé connaissent des difficultés partout dans le monde, tous profitent des avancées réalisées, où que ce soit. En outre, quand un pays est en santé, il est en général stable.

Les travaux que finance le CRDI aident les systèmes de santé à résoudre des problèmes de fonctionnement, à offrir un accès plus équitable aux services et à lever les obstacles à cet accès. Au nom du gouvernement du Canada, le CRDI administre par ailleurs un fonds qui suscite beaucoup d'intérêt et qui stimule la recherche de solutions novatrices canadiennes pour lutter contre certaines maladies. Il s'agit du Fonds d'innovation pour le développement, qui soutient le travail effectué par Grands Défis Canada afin de favoriser la conception d'outils utiles.

Le CRDI continuera d'héberger l'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM), prolongée pour une période de quatre ans. Depuis 2001, grâce à ce partenariat regroupant des organismes fédéraux, plus de 250 chercheurs canadiens de neuf provinces ont collaboré avec des homologues d'une soixantaine de pays à l'exécution de travaux novateurs.

Un nouveau programme axé sur la prévention de maladies non transmissibles, comme le cancer et le diabète, tire parti des 20 années d'expérience acquise par le CRDI dans la recherche pour la lutte contre le tabac. Des membres du personnel du Centre ont été invités à faire partie de la délégation canadienne à une réunion de haut niveau des Nations Unies au cours de laquelle la ministre de la Santé, l'honorable Leona Aglukkaq, a fait état de ce programme du CRDI, qu'elle a qualifié de fleuron de l'apport du Canada à la prévention des maladies non transmissibles sur le plan international.

Michael Clarke est directeur du domaine de programme Politiques de santé mondiale.

CRISTELLE DUOS / IRD

Le CRDI subventionne des chercheurs qui s'emploient à résoudre des problèmes complexes qui compromettent la santé partout dans le monde.

AFFECTATIONS CONSACRÉES AUX PROJETS

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

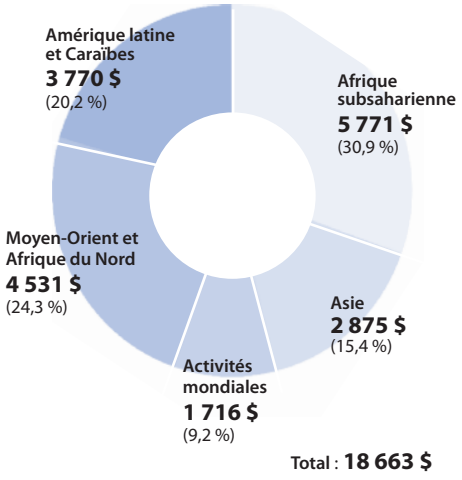

LA PAROLE À UN BÉNÉFICIAIRE

Originaire du Pakistan, ***Karim S. Karim*** *a immigré au Canada à l'âge de 16 ans et est maintenant professeur à l'Université de Waterloo. En février 2012, il a reçu une subvention d'une valeur de 100 000 $ du programme Les étoiles en santé mondiale de Grands Défis Canada (GDC), que finance le gouvernement du Canada par le truchement du Fonds d'innovation pour le développement, administré par le CRDI.*

Au cours de mes études de doctorat, j'ai dû fabriquer des caméras numériques pour rayons X destinées à un usage médical. Depuis, je tente d'intégrer l'imagerie partout où l'on en a besoin. La technologie d'imagerie numérique à rayons X étant très coûteuse, j'ai tenté de trouver des solutions plus économiques.

Il y a trois ans, j'ai eu l'idée de mettre au point un petit appareil d'imagerie numérique servant spécifiquement au diagnostic de la tuberculose. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un appareil à haute résolution balayant tout le torse. De fait, un petit appareil permet de réduire les coûts et d'éviter une trop grande exposition aux rayons X, ce qui s'avère plus sûr, surtout pour les enfants, qui représentent environ 20 % des cas de mortalité attribuables à la tuberculose.

PHILIP WALKER © 2012 WATERLOO REGION RECORD

Cette technologie pourrait ouvrir la voie à la création d'un réseau étendu de cliniques où il serait possible de diagnostiquer la tuberculose à un coût modique. Elle pourrait également être utile dans le Nord canadien, où la maladie est très présente.

La subvention de GDC m'a permis d'acheter un appareil d'imagerie industriel, qui coûte six fois moins cher que l'appareil utilisé en médecine. Des tests préliminaires effectués sur des mannequins ont produit de bonnes images. Quand je serai certain qu'il n'y a aucun risque, je procéderai à un essai pilote avec des partenaires crédibles. On pourra ensuite commencer à établir des cliniques.

POORVI CHITALKAR

Un nouveau « grand défi », l'initiative Sauver des cerveaux, a pour but de favoriser le bon développement du cerveau chez les enfants des pays en développement.

QUELQUES PROJETS

Amélioration de la santé au Nigeria

Au Nigeria, les taux de mortalité infantile et maternelle sont parmi les plus élevés de la planète. Grâce à une initiative menée en collaboration avec le gouvernement du Nigeria et l'ACDI, des travailleurs et des planificateurs de la santé recueillent et utilisent des données en vue d'améliorer les services et, partant, l'état de santé des mères et des enfants. Le but ultime : instaurer une culture de planification fondée sur des données probantes afin d'assurer à l'ensemble des Nigérians une meilleure santé.

Financement : 19 millions de dollars
Période visée : de 2008 à 2014

Traitement de la douleur chez les enfants

Grâce à une subvention de l'IRSM, des chercheurs de l'Université Dalhousie et de l'Université de Khon Kaen en Thaïlande ont conçu des outils dont sept hôpitaux thaïlandais se servent pour apaiser la douleur chez les enfants. Les nouvelles pratiques, que quelques hôpitaux brésiliens ont déjà adoptées, ont entraîné la création de ChildKind, une initiative visant à soulager les enfants dans le monde entier.

Financement : 968 800 $
Période visée : de 2007 à 2012

Lutte antitabac au Liban

Au Liban, où plus de 40 % de la population fume, l'adoption d'une loi antitabac sévère en août 2011 a représenté tout un tournant. Des travaux de recherche que l'Université américaine de Beyrouth menait depuis sept ans avec l'aide du CRDI ont fourni les données probantes à l'appui de cette loi, en vertu de laquelle il est interdit de fumer dans les lieux publics fermés et de faire de la publicité sur le tabac.

Financement : 270 980 $ (deux projets)
Période visée : de 2006 à 2013

Science et innovation

Mobiliser les connaissances au service du progrès

Au Sénégal, des universitaires canadiens, quatre lauréats du prix Nobel et d'autres mathématiciens de renommée internationale unissent leurs efforts pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération capable d'ouvrir des perspectives d'avenir inédites en Afrique. Au Brésil et au Canada, deux scientifiques de premier plan se penchent sur des solutions novatrices permettant d'assurer la surveillance de la pollution et de remettre en état des plans d'eau dégradés dans les deux pays. En Inde, des chercheurs ont lancé des mises en garde quant aux risques associés à la sécurité et au respect de la vie privée que comportait un système d'identification national que l'on se proposait de mettre en place, ce qui en a empêché l'adoption.

Ces exemples illustrent la façon dont le soutien accordé cette année par le CRDI a aidé les pays en développement à faire de la science et de l'innovation les moteurs de la croissance économique, à s'attaquer à des problèmes sociaux et environnementaux et à réduire la pauvreté.

Pour relever les défis contemporains complexes que posent la sécurité alimentaire, les maladies infectieuses et les changements climatiques, il faut disposer de compétences poussées en modélisation mathématique. Le programme Science et innovation administre la somme de 20 millions de dollars que le Canada a octroyée à l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS), qui est établi au Cap et offre une formation rigoureuse en mathématiques à des étudiants des cycles supérieurs. Ces fonds permettront l'ouverture de cinq autres centres AIMS d'ici 2015. Le deuxième centre a débuté ses activités cette année à Mbour, au Sénégal.

Le CRDI s'associe à des conseils subventionnaires de la recherche scientifique afin d'offrir aux Canadiens des occasions de recherche sans pareilles. Les chercheurs subventionnés étudient, entre autres, les répercussions qu'ont Internet et la téléphonie mobile dans les pays en développement. Les équipes collaborent avec des sommités mondiales sur le terrain en vue de trouver un juste équilibre entre les besoins en matière de sécurité et la protection des droits dans les sociétés réseautées.

Naser Faruqui est directeur du domaine de programme Science et innovation.

CHRIS HONDROS / GETTY

Des Égyptiennes ont recours aux médias sociaux pour signaler des cas de harcèlement.

AFFECTATIONS CONSACRÉES AUX PROJETS

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

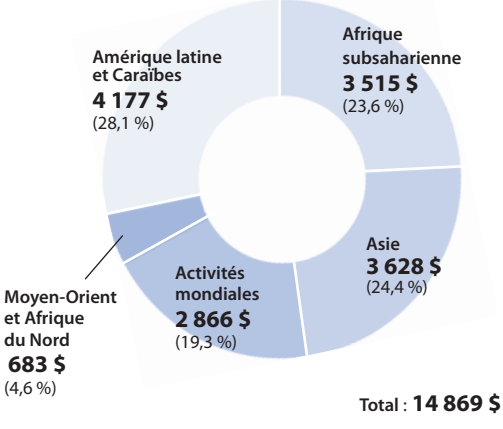

LA PAROLE À UN BÉNÉFICIAIRE

*En août 2011, **Thierry Zomahoun** a été nommé directeur général de l'initiative À la recherche du prochain Einstein de l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS). Il est titulaire de trois maîtrises, dont une en administration des affaires pour cadres de l'Université McGill, et a occupé des postes importants au sein d'organismes canadiens oeuvrant au développement international.*

Je crois fermement que l'éducation est un facteur clé de la création de richesse en Afrique. Toutefois, la façon dont on a enseigné les mathématiques et les sciences jusqu'à maintenant a rebuté nombre de générations de jeunes Africains. J'ai tout de suite adhéré à la démarche AIMS, qui consiste non pas à enseigner aux étudiants quoi penser, mais plutôt à leur permettre de résoudre des problèmes par eux-mêmes.

Le soutien du Canada nous a permis de nous assurer d'un important financement futur : le partenariat établi par AIMS et le gouvernement du Canada par le truchement du CRDI tend à rassurer les bailleurs de fonds quant au sérieux de cette démarche novatrice.

Les activités d'AIMS ont un effet positif sur l'enseignement en Afrique, les universités adoptant peu à peu les façons de faire de l'institut. L'UNESCO lui a accordé un prix il y a peu pour souligner le caractère novateur de ses méthodes de formation des enseignants. Le centre AIMS au Cap aura bientôt formé 1 000 enseignants à la démarche AIMS. Chaque étudiant vit une expérience transformatrice et reçoit une formation de premier ordre, et ce, en bénéficiant d'une bourse pour la totalité du programme d'études.

NICKY WILLCOCK

Le fondateur d'AIMS, Neil Turok (à gauche), en compagnie de Thierry Zomahoun.

AIMS

Les centres AIMS offrent à des Africains une formation en mathématiques de premier ordre.

QUELQUES PROJETS

Santé et changements climatiques

Une équipe de recherche de composition internationale se penche sur les effets que les changements climatiques ont sur la santé des autochtones du Nord canadien, de l'Amazonie péruvienne et du sud-ouest de l'Ouganda. Il s'agit de l'un des projets relevant de l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques.

Financement : 2,5 millions de dollars
Période visée : de 2010 à 2016

Cartographie du harcèlement au Caire

Les habitantes du Caire peuvent maintenant se servir de leur téléphone mobile pour signaler le harcèlement et les agressions. HarassMap montre les endroits où les incidents se sont produits sur une carte qui permet de repérer les points chauds où la prudence est de mise et où il vaut mieux avoir la protection de la police. Le CRDI soutient des travaux visant à trouver une manière de vérifier les signalements.

Financement : 361 000 $
Période visée : de 2011 à 2013

Innovation en Asie du Sud-Est

Aux Philippines, les conducteurs de *jeepneys* (taxis collectifs) s'associent à un collège technique afin de transformer en carburant l'huile de cuisson usée provenant de chaînes de restauration rapide. Il s'agit de l'une des 26 idées qui furent mises à l'essai dans le cadre de recherches sur des innovations favorables aux pauvres financées par le CRDI. Des conseils subventionnaires et des universités de quatre pays s'inspirent maintenant de ces travaux.

Financement : 1,5 million de dollars
Période visée : de 2011 à 2014

Politique sociale et économique

Édifier des sociétés sûres et prospères

Des États stables et sûrs, à l'écoute de leurs citoyens. Une économie florissante offrant à tous emplois et possibilités. Le CRDI appuie la recherche et les pratiques qui contribuent à renforcer ces pierres angulaires du développement.

L'insécurité qui perdure et la fragilité auxquelles les pays sont en proie freinent considérablement le développement. Le nouveau programme Gouvernance, sécurité et justice a piloté cette année une action internationale d'envergure afin de stimuler la recherche dans ce domaine. Ainsi, de concert avec des pays donateurs, la Banque mondiale et des organismes des Nations Unies, le CRDI a lancé une initiative visant à coordonner, accroître et améliorer la recherche ayant pour but d'aider les pays à sortir du cycle destructeur de la fragilité et des conflits.

La création d'emplois, enjeu prioritaire du développement international, sera le thème du *Rapport sur le développement dans le monde 2013*. Grâce au financement accordé par le CRDI et au concours de l'Université de Toronto, des chercheurs mexicains apportent une précieuse contribution à ce rapport influent de la Banque mondiale. Leur étude de cas éclairera sans doute les discussions sur la main-d'oeuvre et la migration au Canada et au sein du G20.

Le CRDI héberge également l'Initiative Think tank (ITT), financée par plusieurs bailleurs de fonds, qui entend renforcer les organismes indépendants voués à la recherche sur les politiques dans les pays en développement. À l'heure actuelle, l'ITT soutient 49 think tanks répartis dans 22 pays. Il s'agissait du premier exercice financier où des think tanks d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine participaient à l'initiative.

Sue Szabo est directrice du domaine de programme Politique sociale et économique.

EARTHWORM

Le domaine de programme Politique sociale et économique soutient la recherche qui favorise l'entrepreneuriat et l'innovation, ainsi qu'une croissance qui donne lieu à des emplois décents.

AFFECTATIONS CONSACRÉES AUX PROJETS

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

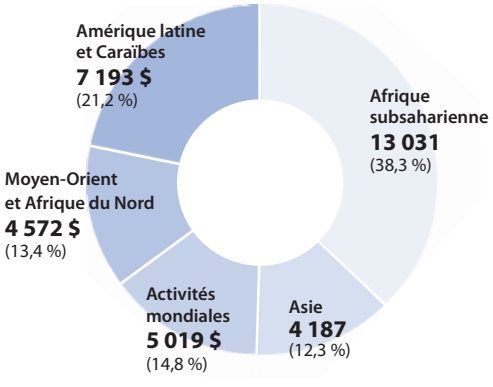

Total : **34 002 $**

LA PAROLE À UNE BÉNÉFICIAIRE

*L'économiste **Raquel Zelaya** a quitté à deux reprises l'Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES) pour faire des incursions dans le milieu des politiques. Elle a été nommée ministre des Finances du Guatemala en 1992, puis secrétaire de la Paix en 1997; elle a alors suivi de près la mise en oeuvre des accords de paix ayant mis fin à 36 ans de guerre civile. Mme Zelaya est aujourd'hui directrice générale de l'ASIES, bénéficiaire de l'Initiative Think tank.*

Il m'apparaît que l'un des principaux facteurs de réussite de l'ASIES est sa capacité de réunir des acteurs et des décideurs clés. Les recommandations de l'association sont concrètes et constructives; elles aident les responsables des politiques et les parties prenantes à prendre des décisions éclairées.

La proposition de réforme constitutionnelle mise au point par l'ASIES et deux universités guatémaltèques dans le but d'améliorer la sécurité et la justice dans le pays est un bon exemple de cela. Elle a été acceptée par certains membres du Congrès, et il en résultera fort probablement une loi. Cette réforme vise à rendre le système judiciaire plus efficace.

FELIX SEUFFERT

L'ASIES a également joué un rôle important dans la réforme fiscale en réunissant chaque mois 40 des plus éminents économistes du Guatemala. Ce groupe a préconisé la modernisation des politiques fiscales et le renforcement des finances publiques. Le président Otto Pérez Molina a proposé la mise en oeuvre de certaines des recommandations du groupe.

BARNABY WASSON

L'ASIES réunit des intervenants et des décideurs clés du Guatemala afin qu'ils préparent des propositions en vue de réformes d'ordre constitutionnel, judiciaire et fiscal.

L'Initiative Think tank est un partenariat réunissant le CRDI, la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Department for International Development, du Royaume-Uni, et la Direction générale de la coopération internationale du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

QUELQUES PROJETS

Réaction au Printemps arabe

Au début de 2011, le CRDI a réuni un groupe d'experts afin de déterminer la meilleure façon de soutenir la transition à la démocratie dans les pays arabes. Depuis, le CRDI appuie l'Initiative arabe de réforme, l'International Crisis Group et le Carnegie Endowment for International Peace dans les efforts qu'ils déploient pour contribuer aux réformes démocratiques émanant des pays concernés.

Financement : 3 millions de dollars (trois projets)
Période visée : de 2011 à 2015

Formation d'économistes en Afrique

Il y a une pénurie d'économistes dûment formés en Afrique francophone. Depuis 1994, le Nouveau programme de troisième cycle interuniversitaire en économie a formé plus de 1 500 étudiants à la maîtrise et 100 étudiants au doctorat. Au cours de sa prochaine phase, ce programme piloté à partir du Burkina Faso et financé par le CRDI tissera des liens avec des établissements canadiens.

Financement : 2 millions de dollars
Période visée : de 2012 à 2016

Équilibre entre les besoins des jeunes et ceux des aînés

En 2011, le CRDI a copublié une importante étude intitulée *Population Aging and the Generational Economy*. Fondée sur des travaux subventionnés par le CRDI dans 18 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, elle aidera les gouvernements à cerner les possibilités et les difficultés que l'évolution démographique présente sur le plan économique.

Financement : 2,6 millions de dollars (quatre projets)
Période visée : de 2008 à 2012

Mobilisation de la population canadienne pour accroître l'impact

Porter un regard autre sur la recherche au service du développement

Dans l'accomplissement de sa mission, le CRDI soutient la collaboration de chercheurs du Canada avec des chercheurs de pays en développement et tisse des liens avec des établissements d'enseignement, des établissements de recherche et des organismes de la société civile qui s'intéressent au développement international.

Les organismes canadiens sont très présents parmi les plus importants bénéficiaires de subventions du CRDI, à commencer par Grands Défis Canada et l'Université McGill. Des 742 établissements bénéficiaires que le CRDI comptait à la fin de l'exercice, 97 étaient canadiens, et 70 % d'entre eux étaient des universités et des collèges. En 2011-2012, 25 % des versements de subvention octroyés à des projets étaient destinés à des établissements canadiens.

Par le truchement du Programme des partenariats canadiens, le CRDI promeut et cultive des relations avec des organismes et établissements canadiens, en particulier avec des universités et des organismes de la société civile. Le but : renforcer la capacité des milieux canadiens du développement international et de la recherche de mener des activités de recherche et de savoir. En 2011-2012, 56 organismes et établissements d'un peu partout au Canada se sont vu accorder un soutien financier qui a totalisé 4,4 millions de dollars.

Outre des subventions plutôt modestes, les Partenariats canadiens attribuent d'importantes sommes (de l'ordre de 75 000 $ à 250 000 $) en vue de la réalisation de projets de recherche de même que des subventions institutionnelles (de l'ordre de 300 000 $ à 2 millions de dollars) à des établissements et organismes canadiens clés dont les activités ont un lien étroit avec la mission et les programmes du CRDI.

Bourses

Le CRDI finance et administre des bourses offertes à des chercheurs débutants ou à mi-carrière du Canada et de pays en développement. L'octroi de ces bourses a pour but de constituer une masse critique de chercheurs dûment formés et expérimentés dans des champs d'investigation ayant un lien avec les domaines de programme du CRDI et de donner à une nouvelle génération de Canadiens la possibilité de participer activement au développement international. En 2011-2012, 119 bourses ont été accordées, dont 58 à des Canadiens.

Bourses accordées en 2011-2012	
Bourse de recherche sur les changements climatiques et l'eau pour les étudiants des cycles supérieurs — Adaptation H_2O	8
Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1
Bourse en journalisme spécialisé en développement international	5
Bourse Regard canadien sur le développement international	2
Bourse du CRDI aux chercheurs candidats au doctorat	45
Bourse internationale du CRDI — pour des recherches doctorales	21
Bourse internationale du CRDI — pour des études de maîtrise	13
Bourse de recherche du CRDI (auparavant stage rémunéré au CRDI)	17
Bourse en journalisme scientifique du CRDI	3
Bourse de perfectionnement professionnel	4
TOTAL	**119**

Gouvernance du CRDI

Reddition de comptes, transparence et efficacité

Conseil des gouverneurs

Un Conseil des gouverneurs formé de 18 membres originaires de plusieurs pays oriente l'action du CRDI. Dans le cadre des mesures adoptées par le CRDI dans la foulée du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement, la taille du Conseil sera réduite et ce dernier comptera au plus 14 membres. Une fois entérinée, cette mesure fera en sorte que la taille du Conseil des gouverneurs du CRDI sera au diapason de celle du conseil d'autres sociétés d'État canadiennes tout en continuant de maintenir l'équilibre entre les membres canadiens et les membres étrangers.

En vertu de la *Loi sur le CRDI*, une majorité de gouverneurs, « dont les président et vice-président du Conseil, doivent être des citoyens canadiens ». Les autres gouverneurs sont étrangers. Cette composition internationale aide le CRDI à répondre de façon efficace aux besoins des pays en développement.

La présidente du Conseil rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères.

Les gouverneurs sont nommés par le gouverneur général en conseil du Canada pour un mandat d'au plus quatre ans, qui peut être reconduit pour quatre autres années.

Responsabilités du Conseil des gouverneurs

Il incombe au Conseil des gouverneurs

- de déterminer l'orientation stratégique du Centre;
- d'examiner et d'approuver le budget et les états financiers du Centre;
- de veiller à l'appréciation du risque associé aux activités du Centre et à la mise en place de systèmes de gestion du risque;
- d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne;
- de suivre de près le rendement du Centre en fonction du cadre stratégique et des plans d'activités;
- de suivre de près et d'évaluer le rendement du président et premier dirigeant du Centre;
- de veiller à ce que le Centre ait une stratégie de communication efficace;
- d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités.

Comités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs tient habituellement trois réunions par année. Il a quatre comités permanents.

Comité de direction
Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente), Denis Desautels, Ahmed Galal, Frieda Granot, David M. Malone, Faith Mitchell

Comité des finances et de l'audit
Membres : Denis Desautels (président), Ahmed Galal, Frieda Granot, Elizabeth Parr Johnston, Gordon Shirley

Comité de gouvernance
Membres : l'honorable Barbara McDougall (présidente), Denis Desautels, Pratap B. Mehta, l'honorable Monte Solberg

Comité des ressources humaines
Membres : Faith Mitchell (présidente), David M. Malone, Xue Lan

Les membres des comités sont élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité.

Au besoin, le Conseil crée également des comités spéciaux chargés de questions particulières. En mars 2012, le Conseil a formé un Comité de recrutement, composé de cinq gouverneurs et de trois représentants du gouvernement, en vue de trouver la personne qui sera appelée à succéder à David M. Malone à la présidence du CRDI, le mandat de M. Malone se terminant le 30 juin 2013. Une firme de recrutement de cadres aide le comité dans cette tâche.

Membres du Comité de recrutement qui sont gouverneurs du CRDI : l'honorable Barbara McDougall (présidente), Denis Desautels, Ahmed Galal, Faith Mitchell, l'honorable Monte Solberg

Rémunération
La rémunération des gouverneurs est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État.*

- Indemnité journalière versée aux gouverneurs — de 390 $ à 420 $
- Honoraires annuels des présidents de comité — de 4 600 $ à 5 400 $
- Honoraires annuels de la présidente du Conseil — de 9 200 $ à 10 800 $

Le Conseil des gouverneurs du CRDI en 2011-2012

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL
Présidente du Conseil, Toronto, Canada
Auparavant conseillère au sein d'un grand cabinet d'avocats du Canada et pendant plusieurs années membre du conseil d'administration d'un bon nombre d'entreprises et d'organismes à but non lucratif canadiens; députée au Parlement du Canada pendant neuf ans; titulaire de plusieurs postes ministériels, dont celui de secrétaire d'État aux Affaires extérieures
A assisté à 3 réunions sur 3*

DENIS DESAUTELS
Vice-président du Conseil, Ottawa, Canada
Président du conseil d'administration, Banque Laurentienne; président du Conseil de surveillance de la normalisation comptable, Institut Canadien des Comptables Agréés; ancien vérificateur général du Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

DAVID M. MALONE
Président du Centre, Ottawa, Canada
Ancien haut-commissaire du Canada en Inde et ambassadeur non résident du Canada au Népal et au Bhoutan; ancien sous-ministre adjoint, Enjeux mondiaux, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

MARGARET BIGGS
Ottawa, Canada
Présidente, Agence canadienne de développement international
A assisté à 2 réunions sur 3

CLAUDE-YVES CHARRON
Montréal, Canada
(qui a démissionné le 4 avril 2011)
Vice-recteur, Université du Québec à Montréal
A assisté à 0 réunion sur 3

AHMED GALAL
Le Caire, Égypte
Directeur général, Forum de recherche économique
A assisté à 3 réunions sur 3

FRIEDA GRANOT
Vancouver, Canada
Doyenne associée principale, Développement stratégique et relations extérieures, Sauder School of Business, Université de la Colombie-Britannique
A assisté à 3 réunions sur 3

PRATAP B. MEHTA
New Delhi, Inde
(dont le mandat a pris fin le 31 juillet 2011)
Président, Centre for Policy Research
A assisté à 1 réunion sur 3

FAITH MITCHELL
Washington, États-Unis
Vice-présidente, Programme et stratégie, Grantmakers in Health
A assisté à 3 réunions sur 3

ELIZABETH PARR-JOHNSTON
Chester Basin, Canada
Présidente, Parr Johnston Economic and Policy Consultants
A assisté à 3 réunions sur 3

GORDON SHIRLEY
Kingston, Jamaïque
Recteur du campus de Mona, University of the West Indies
A assisté à 3 réunions sur 3

L'HONORABLE MONTE SOLBERG
Calgary, Canada
Conseiller principal, Fleishman-Hillard Canada
A assisté à 3 réunions sur 3

XUE LAN
Beijing, République populaire de Chine
Doyen, School of Public Policy and Management, Université Tsinghua
A assisté à 3 réunions sur 3

* Réunions du Conseil tenues pendant la période visée par le rapport, à savoir du 1er avril 2011 au 31 mars 2012

Le Comité de la haute direction en 2011-2012

DAVID M. MALONE
Président du Centre (qui préside le Comité)

ABOUDOU KARIM ADJIBADE
Directeur régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord

FEDERICO BURONE
Directeur régional, Amérique latine et Caraïbes

SIMON CARTER
Directeur régional, Afrique orientale et australe

MICHAEL CLARKE
Directeur, Politiques de santé mondiale

NIKKI DIGNARD
Directrice, Finances et administration

SYLVAIN DUFOUR
Vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière

MERLE FAMINOW
Directeur par intérim, Agriculture et environnement
(nommé le 2 avril 2012)

NASER FARUQUI
Directeur, Science et innovation

TRENT HOOLE
Secrétaire et conseiller juridique
(nommé le 14 mai 2012)

JEAN LEBEL
Directeur, Agriculture et environnement
(nommé vice-président, Programmes et partenariats, le 2 avril 2012)

STEPHEN McGURK
Directeur régional, Asie du Sud et Chine

ROHINTON MEDHORA
Vice-président, Programmes et partenariats
(jusqu'au 2 avril 2012)

LAUCHLAN T. MUNRO
Vice-président, Stratégie générale et gestion régionale
(qui a démissionné le 11 mai 2012)

ANNETTE NICHOLSON
Secrétaire et conseillère juridique
(nommée vice-présidente, Stratégie générale et gestion régionale, le 14 mai 2012)

LINE NOREAU
Directrice, Ressources humaines

ANGELA PROKOPIAK
Directrice, Communications et Affaires parlementaires

GERD SCHÖNWÄLDER
Directeur, Groupe des politiques et de la planification

ROSALIA SCIORTINO
Directrice régionale, Asie du Sud-Est et de l'Est

SUE SZABO
Directrice, Politique sociale et économique

KATHRYN TOURÉ
Directrice régionale, Afrique occidentale et centrale

L'excellence de bénéficiaires de subventions du CRDI reconnue

Ron Deibert,
du Citizen Lab

PATRICIA LEIVA/OEA

Carolina Trivelli

JOSÉ OROZCO/LA HORA

Sherilee Harper

GENE CAMPAIGN

Peter Singer

Le **Citizen Lab** a remporté le Prix canadien de la liberté de la presse 2011 pour sa défense énergique de la liberté d'expression sur Internet. L'équipe du Citizen Lab, dont les bureaux sont situés à la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto, a mérité ce prix pour son suivi et sa mise au jour soutenus de cas de cybercensure et de cybersurveillance dans le monde entier.

Le mouvement brésilien **Mega Não**, autre organisme qui surveille la cybercensure, a remporté le prix FRIDA/IGF 2011 dans la catégorie « Libertades ». Ce prix vient souligner l'innovation et la recherche dans le domaine du numérique qui stimulent le changement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a nommé **Pablo de Greiff** rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition. Premier titulaire de ce poste, M. de Greiff est directeur de la recherche au Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ), partenaire de longue date du CRDI.

Le site Web **HarassMap**, qui signale aux Égyptiennes les points chauds où elles sont susceptibles d'être harcelées, a obtenu un World Summit Youth Award dans la catégorie « Power 2 Women! ».

L'économiste **Carolina Trivelli** a été nommée à la tête du nouveau ministère du Développement et de l'Inclusion sociale du Pérou. Auparavant, elle avait coordonné une activité menée dans le cadre du Proyecto Capital à l'Instituto de Estudios Peruanos, bénéficiaire d'une subvention du CRDI.

L'Association canadienne de santé publique a décerné le Prix international 2011 à **Jerry Spiegel**. M. Spiegel a contribué à réunir divers chefs de file en santé mondiale du Canada et d'ailleurs au sein de ce qui sera appelé à devenir l'Initiative de recherche en santé mondiale, cofinancée par plusieurs organismes canadiens.

Sherilee Harper, diplômée du programme de formation en écosanté de CoPEH-Canada qu'appuie le CRDI, est l'une des trois récipiendaires de la bourse d'application des connaissances 2011 des Centres de collaboration nationale en santé publique. Mme Harper a obtenu cette bourse pour avoir favorisé le recours à la recherche scientifique afin d'améliorer les politiques et les pratiques en matière de santé publique au Canada.

Peter Singer, président-directeur général de Grands Défis Canada (GDC), a été fait Officier de l'Ordre du Canada pour son apport à la recherche en santé et à la bioéthique. GDC est partenaire du CRDI dans la mise en oeuvre du Fonds d'innovation pour le développement du gouvernement du Canada. ■

CRDI / DAVID BARBOUR

La gestion et la mesure du rendement

En 2011-2012, les dépenses relatives aux projets de recherche du CRDI ont été conformes aux prévisions budgétaires, et le Centre a jeté les bases de nouvelles initiatives financées par des bailleurs de fonds. Les ressources ont été gérées de manière judicieuse. Des audits internes ont fourni l'assurance de l'existence d'un cadre de contrôle de gestion rigoureux.

CHARGES AU TITRE DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

en 2011-2012 (en milliers de dollars)

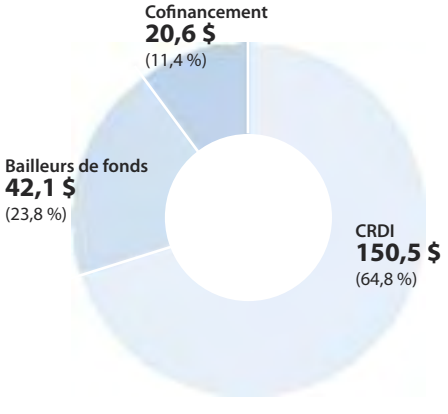

Total : **213,2 $**

Table des matières

24 **Gérance et reddition de comptes**

- Reddition de comptes
- Audit interne
- Soutien aux programmes
- Partenariats
- Évaluation
- Ressources humaines
- Communications
- Information et technologie
- Bureaux régionaux

27 **Analyse de la direction**

47 **États financiers**

Gérance et reddition de comptes

Reddition de comptes

Le CRDI doit rendre compte au Parlement et à la population du Canada de son utilisation des ressources publiques. Voici quelques-unes des mesures qu'a adoptées le Centre et qui l'aident à respecter et parfois même à surpasser les normes de reddition de comptes et de transparence en matière de gouvernance organisationnelle.

- Tous les ans, le Bureau du vérificateur général du Canada effectue l'audit des états financiers du CRDI.
- Le CRDI est assujetti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2011-2012, il a reçu neuf demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Aucune demande n'a été faite en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- Le Centre affiche les frais de déplacement et d'accueil de ses hauts dirigeants sur son site Web.
- En novembre 2011, le CRDI a tenu son assemblée publique annuelle, qu'a présidée la présidente du Conseil des gouverneurs, l'honorable Barbara McDougall. Une centaine de personnes y ont assisté.
- Conformément aux prescriptions législatives, le CRDI a présenté des rapports sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de la *Loi sur les langues officielles*.
- L'agent supérieur du CRDI nommé aux fins de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* a remis son rapport annuel.
- Le CRDI a contribué au rapport produit par le gouvernement en vertu de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*.

Audit interne

L'audit interne est un élément clé de la structure de reddition de comptes du CRDI. Le plan d'audit interne est conçu en fonction des risques que court le Centre et de manière à fournir l'assurance de l'efficacité des grands processus et mécanismes de gestion du risque, de contrôle interne et de surveillance.

En juin 2011, le Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs a approuvé un nouveau plan d'audit interne triennal. En novembre, il a reçu un bilan des risques et des défis cernés au cours des audits internes réalisés de 2006 à 2011 et couvrant différents aspects de tous les principaux processus administratifs du Centre. Le bilan a démontré qu'il existe un cadre de contrôle de gestion rigoureux et que les activités de la direction sont généralement conformes aux politiques, règlements administratifs et procédures établis.

En outre, il ressort du bilan que la direction a donné suite sans tarder aux recommandations formulées dans les rapports des audits internes réalisés pendant cette période.

Soutien aux programmes

Partenariats

Le CRDI collabore avec une grande variété d'entités — organismes gouvernementaux, conseils subventionnaires, secteur privé, fondations philanthropiques et autres. Il le fait pour apprendre de leurs expériences, pour accroître le rayonnement des idées qu'il appuie et pour faire passer à grande échelle les innovations. La mise en commun des ressources techniques, scientifiques et financières permet d'approfondir des sujets de recherche d'intérêt commun.

Dans 55 % des cas, les partenaires du CRDI sont des organismes ou établissements canadiens; ces derniers jouent donc un rôle prédominant. En s'associant à des partenaires canadiens, le CRDI concourt à la réalisation des priorités gouvernementales tout en se donnant la possibilité de faire connaître au gouvernement ses points de vue, ses démarches et son expérience.

Au 31 mars 2012, le CRDI comptait 13 partenaires avec lesquels il avait conclu 28 accords de contribution dont la valeur atteignait 267,2 millions de dollars au moment de la signature. Par ailleurs, le CRDI collabore avec des ministères et organismes du gouvernement fédéral qui couvrent leur part des coûts des projets auxquels ils participent au moyen de transferts de fonds. En 2011-2012, une somme de 22 millions de dollars a ainsi été incorporée au crédit parlementaire du CRDI pour couvrir le coût de deux modalités de collaboration avec des organismes fédéraux (se reporter à l'analyse de la direction à la page 27).

Évaluation

Des évaluations de grande qualité sont fort utiles pour assurer l'utilisation efficace des fonds publics de même que pour relever et analyser les résultats obtenus. Au CRDI, l'évaluation est axée sur l'utilité : toutes les évaluations qui sont réalisées doivent avoir un but et une utilisation précis, et elles doivent servir soit à l'apprentissage, soit à la reddition de comptes. Le CRDI s'emploie également à renforcer la pratique de l'évaluation en son sein de même qu'à l'étranger.

Par ailleurs, le CRDI joue de maintes façons un rôle actif au sein du milieu canadien de l'évaluation, qu'il s'agisse d'organiser des activités d'apprentissage grand public donnant la parole à des experts de renom, d'assurer la liaison avec la Société canadienne d'évaluation ou de faire profiter des établissements canadiens de son expérience en matière d'intégration de l'évaluation à ses activités. La fonction d'évaluation au CRDI joue en outre un rôle important pour ce qui est de démontrer au gouvernement et à la population du Canada la bonne gérance des programmes que le Centre exécute seul ou en collaboration avec d'autres entités du gouvernement du Canada.

La Stratégie d'évaluation du CRDI 2010-2015 établit les quatre incidences visées par l'évaluation.

- *Des évaluations de grande qualité impulsées par les programmes*. Au cours de l'exercice, le CRDI a commandé 26 évaluations, soit dix de plus que durant l'exercice précédent. En outre, une analyse de la qualité des évaluations des dernières années a été réalisée. Il en ressort, entre autres, que les évaluations de projets multiples commandées par le CRDI qui sont réalisées à mi-parcours des projets ou qui bénéficient d'un solide soutien technique ont tendance à être de meilleure qualité.
- *Des évaluations stratégiques et des examens externes influents*. En 2011-2012, pour donner suite à une demande du Conseil des gouverneurs portant sur le portefeuille de projets de chacun des programmes, le CRDI a mis au point deux outils ayant pour but de faciliter l'obtention de données à des fins de comparaison.
- *Des innovations en matière de démarches et de méthodes d'évaluation*. Ce volet entre en jeu lorsque les outils existants ne se prêtent pas aux contextes dans lesquels les programmes du Centre sont exécutés ou pour fournir en temps réel des conseils précis dont ont besoin les programmes et les bénéficiaires de subventions.
- *L'enrichissement du domaine de l'évaluation dans le Sud*. À titre d'exemple, en 2011-2012, des collaborateurs en Asie du Sud ont fait l'essai pilote d'un programme de formation en évaluation, auquel un certain nombre de bailleurs de fonds se sont intéressés.

Ressources humaines

La réussite du CRDI repose sur ses employés. Le Centre s'est doté d'un effectif international plurilingue hautement qualifié. Bon nombre de membres de son personnel possèdent des compétences spécialisées et ont une connaissance approfondie de certaines régions, ce qui leur permet de jouer un rôle utile auprès des bénéficiaires de subventions pour ce qui est de la détermination des problèmes à examiner, de l'amélioration de la conception des travaux et du choix et de l'application des méthodes de recherche. Les membres de minorités visibles forment 19 % de l'effectif, une représentation supérieure à leur disponibilité sur le marché du travail au Canada.

Le Plan des ressources humaines 2010-2013 du CRDI fait état de trois objectifs.

- *Trouver, partout dans le monde, un personnel compétent et favoriser son épanouissement.* Au 31 mars 2012, le CRDI comptait 466 employés (contre les 480 prévus dans le Programme des travaux et budget 2011-2012); 76 % d'entre eux avaient été recrutés à Ottawa et 24 %, recrutés sur place en région.
- *Offrir un milieu de travail stimulant*. Un sondage mené auprès de l'ensemble des employés a suscité un taux de réponse de 90 %. D'une manière générale, ce sondage a révélé un degré de satisfaction élevé et un fort sentiment d'appartenance. Les aspects qu'il y a lieu d'améliorer sont la gestion de la charge de travail, la communication, la gestion et le leadership, ainsi que la manière dont les politiques de ressources humaines sont mises en application.
- *Rehausser la capacité de gestion des ressources humaines du Centre*. En 2011 2012, le Centre a adopté un nouveau règlement administratif sur la prévention de la violence en milieu de travail. En outre, le CRDI a pris divers moyens pour aider les employés et leurs supérieurs à mieux composer avec les problèmes de ressources humaines : formation, ateliers, encadrement et rétroaction tous azimuts.

Communications

Au cours de l'exercice, les activités de communication du CRDI ont eu pour but de soutenir des partenariats entre le Canada et des pays en développement, d'éclairer les débats sur les politiques pertinents pour le Canada et d'établir un dialogue avec les Canadiens.

Soutenir des partenariats entre le Canada et des pays en développement

En 2011-2012, le CRDI a soutenu 17 conférences et activités de rayonnement un peu partout au Canada afin de faire connaître les résultats de travaux de recherche financés par le CRDI. Soulignons notamment sa présence au sein de la délégation du Canada à l'assemblée annuelle de l'American Association for the Advancement of Science qui s'est tenue à Vancouver.

Éclairer les débats sur les politiques

Les efforts déployés par le CRDI afin de sensibiliser les parlementaires canadiens et de resserrer ses liens avec eux ont mené à la participation de ces derniers à deux activités du Centre au cours de l'exercice. Le ministre de l'Environnement, l'honorable Peter Kent, a pris part à l'annonce des bénéficiaires des subventions accordées grâce à l'apport de financement accéléré du gouvernement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques. Lois Brown, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, a été la conférencière principale à l'occasion d'un atelier sur les partenariats public-privé en agriculture pour le développement organisé par le CRDI et la Fondation Syngenta. En outre, en octobre 2011, le premier ministre a annoncé la seconde phase d'activités du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale.

Par ailleurs, des travaux de chercheurs soutenus par le CRDI et leur impact tout comme des constats en matière de développement international ont fait l'objet de 22 conférences publiques organisées au siège du Centre, à Ottawa.

Établir un dialogue avec les Canadiens

Le CRDI a en outre alimenté des débats sur les politiques et des échanges nationaux au sujet de la recherche, de l'innovation et du développement en faisant connaître les résultats des travaux de recherche qu'il finance par le truchement de livres, de son site Web, des médias sociaux et d'un bulletin électronique qui compte maintenant plus de 13 000 abonnés. Tous les ouvrages du CRDI sont offerts gratuitement en libre accès sur le site Web.

Information et technologie

En 2011-2012, le CRDI s'est doté d'un Comité de la demande d'information qui lui fournit une orientation stratégique quant aux investissements en technologie, cette dernière étant en évolution constante. Les grands défis à relever sont les suivants : veiller à ce que le CRDI investisse judicieusement; composer avec les coûts de maintenance des logiciels qui augmentent rapidement; maintenir la sécurité et l'intégrité des données; atteindre un juste équilibre entre la transformation des activités et leur poursuite.

Pour relever ces défis, le CRDI a fait appel, à titre d'essai, à un fournisseur de services d'infonuagique pour un appel concurrentiel visant l'octroi de fonds de recherche. Il a par ailleurs créé des espaces de travail virtuels pour aider ses employés à accéder à l'information et à la mettre en commun de même qu'à collaborer à l'interne et avec l'extérieur.

En outre, la stratégie en matière de métadonnées — la manière dont l'information est étiquetée et catégorisée ainsi que son classement électronique — a été redéfinie afin qu'il soit plus facile de retracer les documents internes et ceux qui sont publiés sur le site Web.

Bureaux régionaux

Les bureaux régionaux du CRDI lui sont essentiels pour réaliser ses objectifs stratégiques. En outre, ils permettent de suivre de près les risques associés aux travaux du Centre et de donner suite, en temps opportun et de façon cohérente, à des possibilités qui se présentent.

En 2011-2012, le CRDI avait six bureaux régionaux, établis à Nairobi au Kenya, à Dakar au Sénégal, au Caire en Égypte, à New Delhi en Inde, à Singapour, ainsi qu'à Montevideo en Uruguay.

Par suite des compressions budgétaires découlant du budget fédéral déposé en mars 2012, au cours de l'exercice 2012-2013, le CRDI consolidera sa présence en Asie au sein d'un seul bureau, soit celui de New Delhi, tout en conservant une représentante de haut rang en Asie du Sud-Est, et il consolidera sa présence en Afrique subsaharienne au sein du bureau de Nairobi, tout en conservant une représentante de haut rang en Afrique de l'Ouest. À la fin du processus, le CRDI aura quatre bureaux régionaux, sis à Montevideo, au Caire, à Nairobi et à New Delhi, outre son siège à Ottawa.

Analyse de la direction

Sommaire des résultats et évolution de la situation du Centre

Sommaire des résultats

- Les produits ont augmenté de 16,2 %, passant de 247,7 millions de dollars en 2010-2011 à 287,8 millions de dollars par suite d'une hausse des fonds non renouvelables provenant du Parlement. Se reporter à la page 31.
- Les charges, qui étaient de 218,5 millions de dollars en 2010-2011, ont augmenté de 8,4 %, atteignant 236,8 millions de dollars, surtout en raison d'une augmentation des charges relatives aux projets de recherche financées par le crédit parlementaire. Se reporter à la page 35.
- Les charges au titre du Fonds d'innovation pour le développement (FID) sont passées de 9,4 millions de dollars en 2010-2011 à 20,2 millions en 2011-2012. Elles accusaient toutefois toujours un retard par rapport aux produits connexes, ce qui se traduit par un solde non dépensé de 39,8 millions de dollars au 31 mars 2012. Se reporter à la page 32.
- Au 31 mars 2012, les capitaux propres avaient augmenté de 78,9 %; ils atteignaient 103,8 millions de dollars, comparativement à 58 millions de dollars au 31 mars 2011. Le solde des capitaux propres comprend une somme de 39,8 millions de dollars qui a trait au FID, une somme de 27,5 millions de dollars destinée à des mesures d'adaptation aux changements climatiques (MACC) et une somme de 5,9 millions de dollars pour l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA). Au total, les capitaux propres ont été supérieurs de 22,1 millions de dollars aux prévisions budgétaires. Se reporter à la page 43.
- Les engagements en cours dont les fonds provenaient du crédit parlementaire ont augmenté de 6,4 % pendant l'exercice, exclusion faite des engagements ayant trait à des programmes spéciaux ponctuels (FID, MACC et CARA), tandis que ceux pour lesquels les fonds venaient de contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 10,3 %. Se reporter à la page 41.
- Les services généraux et administratifs ont chuté à 10 % des charges totales en 2011-2012, dans la foulée de leur diminution constante au fil des derniers exercices. Se reporter à la page 38.

Remarque : à moins d'indication contraire, toutes les sommes sont en dollars canadiens.

FIGURE 1. SITUATION FINANCIÈRE

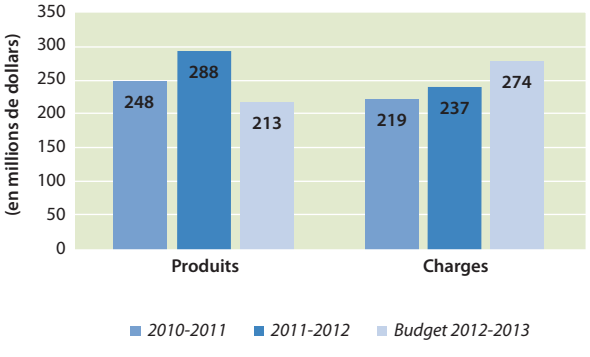

Évolution de la situation du Centre

Activités de recherche

Le Conseil des gouverneurs a approuvé quatre nouveaux descriptifs de programme en juin 2011. Le descriptif est le document qui décrit les objectifs d'un programme, les incidences attendues et le portefeuille de projets que le Centre compte subventionner. Les quatre nouveaux programmes sont les suivants.

- Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé
- Information et réseaux
- Innovation au service du développement inclusif (qui a été éliminé en raison du plan d'action de réduction du déficit)
- Prévention des maladies non transmissibles

Plan d'action de réduction du déficit du gouvernement du Canada

Le Conseil des gouverneurs a tenu une réunion extraordinaire en août 2011 afin d'établir, de concert avec la direction, les principes directeurs devant guider les stratégies de réduction des coûts qui seraient présentées au Conseil du Trésor.

Il a en résulté, entre autres, la fermeture des bureaux de Dakar et de Singapour. Les activités en Asie seront consolidées au bureau de New Delhi, et celles menées en Afrique subsaharienne, à celui de Nairobi. Le bureau de Montevideo continue de desservir l'Amérique latine, et celui du Caire, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

La taille du Conseil des gouverneurs sera réduite, de 18 à 14 membres, en vertu d'une modification à la *Loi sur le CRDI* incluse dans le projet de loi C-38 *(Loi portant exécution de certaines dispositions du budget)*.

Rapports financiers trimestriels

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre a produit des rapports financiers trimestriels et des états financiers trimestriels non audités pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2011-2012.

Personnel de direction

Les changements suivants se sont produits au sein du Comité de la haute direction en 2011 2012.

- Rohinton Medhora, vice-président, Programmes et partenariats, a quitté son poste au printemps 2012. Jean Lebel, ancien directeur du domaine de programme Agriculture et environnement relevant de la Direction générale des programmes et des partenariats, lui a succédé à ce poste le 2 avril 2012.
- Lauchlan T. Munro, vice-président, Stratégie générale et gestion régionale, a quitté le Centre en mai 2012. Annette Nicholson, qui était secrétaire et conseillère juridique, a été désignée pour lui succéder.

Gestion du risque

Au Centre, la gestion du risque est une responsabilité partagée qui est intégrée dans les processus administratifs. En effet, le Conseil des gouverneurs, le Comité des finances et de l'audit du Conseil, la haute direction et les diverses entités du Centre se partagent cette responsabilité. Le tableau qui suit fait état des domaines dans lesquels le Centre était exposé aux risques les plus élevés en 2011-2012.

Légende : ↓ à la baisse → stable ↑ à la hausse

Risque	Mesure d'atténuation	Évolution	Incidence prévue
Financement Le plan d'action de réduction du déficit du gouvernement aura une incidence sur les fonds dont disposera le Centre en 2012-2013 et pendant les exercices subséquents.	Des mesures de réduction des coûts ont été élaborées. Les restrictions en matière de dotation en vigueur depuis l'exercice 2010-2011 ont été maintenues.	↓	Des mesures visant à réduire les coûts de 11,1 % sur trois ans sont en cours de mise en oeuvre.
Tout changement des priorités de financement des bailleurs de fonds pourrait réduire les ressources financières dont le Centre dispose pour l'exécution de sa programmation.	De nouveaux partenariats ont été négociés avec d'autres bailleurs de fonds. Le Centre a participé à des initiatives philanthropiques d'envergure mondiale. Le Centre continuera d'améliorer ses processus de conclusion de partenariats.		Huit nouveaux accords sont prévus avec d'autres bailleurs de fonds en 2012-2013.
Priorités et charge de travail La perception de l'augmentation de la charge de travail et la situation financière marquée par l'incertitude pourraient avoir une incidence négative sur le rendement du personnel.	On a mis un terme aux activités non essentielles. Un sondage éclair mené auprès des employés a permis de cerner les priorités en matière de ressources humaines. Des communications internes périodiques ont permis de tenir le personnel au courant au fur et à mesure qu'on en apprenait davantage au sujet du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement.	**Nouveau**	De nouveaux processus administratifs et de nouvelles technologies augmenteront l'efficacité et réduiront la charge de travail.
	On a invité les employés à prendre des congés, à participer à des activités de mieux-être ou à se prévaloir des services du Programme d'aide aux employés.		La direction continuera de soutenir le personnel tout au long du processus de mise en oeuvre des mesures prises dans la foulée du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement.

(suite…)

Les quatre dernières années *(suite de la page précédente)*

Légende : ↓ à la baisse → stable ↑ à la hausse

Risque	Mesure d'atténuation	Évolution	Incidence prévue
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI-TI) Le changement d'environnement de TI pourrait entraîner la perte de précieuses données de recherche et de données ayant trait aux programmes.	Les stratégies en matière de TI ont été révisées afin de réduire les risques et de mieux soutenir la production et la mise en commun de l'information et l'accès à l'information. Les systèmes de sécurité et l'infrastructure des TI ont été améliorés.	↑	La rationalisation des activités de TI se poursuivra et les coûts seront réduits. La mise en oeuvre du plan de renouvellement de l'infrastructure des TI se poursuivra. Des sites de collaboration seront créés afin de permettre la mise en commun de l'information relative aux programmes et aux projets du Centre.
Pays présentant un risque Au Caire, à Dakar et à Nairobi, la sécurité du personnel pourrait être compromise et les activités pourraient être perturbées en raison de la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité.	Le Centre a établi des plans de poursuite des activités et suit de très près la situation politique et la situation sur le plan de la sécurité là où se trouvent ses bureaux régionaux. L'Équipe de planification des mesures de sécurité et d'urgence s'est réunie avec régularité. Les déplacements non essentiels vers des endroits présentant un risque élevé n'ont pas été autorisés.	→	Les risques ayant trait à la sécurité sont inhérents au travail du Centre, et d'autres situations se présenteront.
Dotation adéquate Attirer, retenir et perfectionner un effectif international ayant les compétences voulues pose tout un défi.	Les pratiques en matière de rémunération ont été réexaminées. Un sondage a été mené auprès du personnel. Les efforts en vue de recruter des professionnels ont été intensifiés.	↓	Le nombre d'employés diminuera en raison du plan d'action de réduction du déficit. La crise financière mondiale et les réductions de personnel au sein de la fonction publique pourraient aider le Centre à recruter et à retenir du personnel.
Communication du rendement et réputation Le Centre pourrait avoir de la difficulté à démontrer sa pertinence et ses réalisations.	Le Centre a accentué les efforts faits pour atteindre les décideurs et les parties prenantes, au moyen de conférences, de témoignages devant des comités parlementaires et d'autres activités, de contributions à des débats sur les politiques, des médias sociaux et de publications. Le Centre continue d'offrir le libre accès aux résultats des travaux de recherche qu'il finance.	→	Les groupes canadiens intéressés demeurent un public cible pour les communications du Centre. Le Centre continuera de démontrer l'efficacité des investissements du Canada dans l'aide au développement.

Produits

Les produits du Centre proviennent de cinq sources : le crédit parlementaire, les contributions de bailleurs de fonds, le recouvrement des coûts d'administration, les produits financiers et les autres produits. Le crédit parlementaire représente la source de produits la plus importante.

Aux fins de la présente analyse, le crédit parlementaire est inclus dans les produits, même s'il ne fait pas partie des produits dans l'état du résultat global.

TABLEAU 1. PRODUITS

	2012-2013	2011-2012			2010-2011	
(en milliers de dollars)	**Budget**	**Budget révisé**	**Réalisations**	**Écart**	**Réalisations**	**Écart entre les réalisations[a]**
Crédit parlementaire (tableau 2)	167 549	211 976	239 441	27 465	195 199	22,7 %
Contributions de bailleurs de fonds						
Financement de la programmation en recherche pour le développement	39 837	45 014	42 095	(2 919)	46 299	-9,1 %
Recouvrement des coûts d'administration	3 939	4 366	4 242	(124)	4 623	-8,2 %
Produits financiers	1 472	902	1 251	349	627	99,5 %
Autres produits	369	720	772	52	927	-16,7 %
Total des produits	**213 166**	**262 978**	**287 801**	**24 823**	**247 675**	**16,2 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

Produits provenant du crédit parlementaire

Afin de s'acquitter de sa mission, le Centre reçoit un crédit parlementaire qui provient de l'enveloppe de l'aide internationale du gouvernement. Le crédit parlementaire a augmenté de 22,7 % pour atteindre 239,4 millions de dollars, comparativement à 195,2 millions en 2010-2011; il a été supérieur de 27,5 millions de dollars aux prévisions budgétaires. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la partie du crédit parlementaire destinée au financement du Fonds d'innovation pour le développement et à des fonds supplémentaires de 27,5 millions de dollars dans le cadre de l'apport de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques; elle aurait été encore plus importante n'eût été du fait que les fonds reçus en 2010-2011 aux fins de l'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation n'ont pas été renouvelés, car il s'agissait de fonds ponctuels. Les fonds supplémentaires susmentionnés sont fournis en vue de superviser 12 projets de recherche d'envergure et ont été approuvés à la fin de l'exercice 2011-2012 et reçus au début de l'exercice 2012-2013. Les décaissements se rapportant aux mesures d'adaptation aux changements climatiques se feront au cours du premier trimestre de l'exercice 2012-2013.

Le crédit parlementaire comprenait aussi des transferts de fonds d'autres organismes et ministères fédéraux qui résultent de la collaboration du Centre avec ces autres organismes et ministères mais ne font pas partie de l'assise de financement renouvelable à long terme.

Fonds d'innovation pour le développement–santé (FID–santé)

Le budget fédéral déposé en février 2008 a annoncé la création du Fonds d'innovation pour le développement, qui a pour but de réunir des scientifiques du Canada et de pays en développement et le secteur privé afin de relever certains des défis les plus tenaces auxquels les pays pauvres font face en matière de santé. Le FID est mis en oeuvre par un consortium formé de trois entités que dirige le Centre.

La partie du crédit parlementaire de l'exercice 2011-2012 destinée au financement du FID s'élevait à 45 millions de dollars, une augmentation de 25 millions par rapport à l'exercice 2010-2011.

Ces fonds sont classés dans les capitaux propres affectés (se reporter au tableau 8).

TABLEAU 2. CRÉDIT PARLEMENTAIRE APPROUVÉ

(en milliers de dollars)	2012-2013 Budget	2011-2012 Réalisations	2010-2011 Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Crédit parlementaire avant les transferts	**165 094**	**235 732**	**195 574**	**20,5 %**
Transferts provenant de crédits parlementaires				
des Instituts de recherche en santé du Canada	500	300	172	74,4 %
de l'Agence de la santé publique du Canada	—	175	172	1,7 %
du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	500	1 000	—	—
du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	350	700	—	—
	1 350	2 175	344	532,3 %
Crédit parlementaire total approuvé	**166 444**	**237 907**	**195 918**	**21,4 %**
Reports et amortissement (note 15)	1 105	1 534	(719)	—
Crédit parlementaire comptabilisé (tableau 1)	**167 549**	**239 441**	**195 199**	**22,7 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

Produits provenant de contributions de bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds financent des programmes entiers ou encore des projets donnés. Les fonds reçus ne sont comptabilisés à titre de produits qu'au moment où les charges connexes sont engagées. Par conséquent, pour ce qui est des contributions de bailleurs de fonds, seuls les écarts ayant trait au montant des coûts d'administration recouvrés (ou non) auprès des bailleurs de fonds ont une incidence sur les résultats nets et les capitaux propres à la fin de l'exercice. La figure 2 illustre bien le caractère imprévisible du montant du financement accordé par les bailleurs de fonds.

Les produits provenant de contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 9,1 %, passant de 46,3 millions de dollars en 2010-2011 à 42,1 millions. On a terminé l'exercice avec des produits inférieurs de 2,9 millions de dollars aux prévisions budgétaires. L'écart est attribuable au démarrage tardif de certains projets de recherche menés en vertu de quelques accords d'envergure, dont ceux ayant trait au Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale et à l'Initiative Think tank.

On entend par **recouvrement des coûts d'administration** le remboursement des coûts engagés pour l'administration des projets et le soutien apporté au personnel des projets. En 2011-2012, les produits ont été inférieurs de 0,1 million de dollars aux prévisions budgétaires, ce qui n'est pas proportionnel à l'écart observé pour les contributions de bailleurs de fonds, et ce, en raison de la diversité des coûts et des taux de recouvrement des coûts prévus dans les accords de contribution conclus avec ces derniers.

Le recouvrement des coûts d'administration demeure stable, à environ 10 % des coûts directs des projets; les coûts d'administration moyens du Centre s'élèvent à 12 % des coûts directs des projets. Pour l'exercice 2012-2013, le Centre a prévu un taux de recouvrement des coûts moyen de 9,9 %. Cela est attribuable à la mise en oeuvre d'un accord d'une valeur substantielle pour lequel le recouvrement de ces coûts sera moindre en raison des coûts d'administration inférieurs prévus au titre de cet accord.

FIGURE 2. PRODUITS PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS[a]

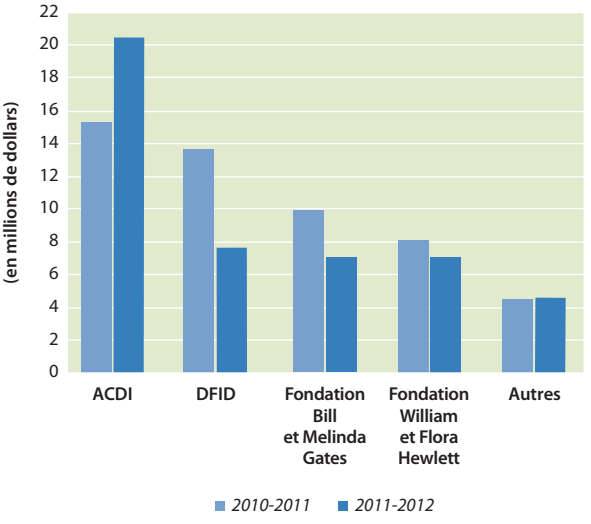

[a] Comprend les sommes destinées à la programmation en recherche pour le développement et le recouvrement des coûts d'administration

ACDI = Agence canadienne de développement international
DFID = Department for International Development du Royaume-Uni

Produits financiers

Le Centre a investi les fonds excédentaires dans des instruments du marché monétaire qui sont d'excellente qualité et en a tiré des produits de 1,3 million de dollars en 2011-2012; cette hausse par rapport à l'exercice 2010-2011 est attribuable au fait que l'on disposait d'une somme plus importante à investir, ainsi qu'à des rendements plus élevés. Le rendement moyen des comptes bancaires et des placements du Centre a été de 1,16 %, alors que le rendement moyen des bons du Trésor a été de 0,89 %.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés des installations de conférence et de restauration, ainsi que de diverses autres sources, dont la vente de publications et la sous-location de locaux pour bureaux. Ils ont atteint 0,8 million de dollars en 2011-2012 contre 0,9 million en 2010-2011.

FIGURE 3. NIVEAU DE RÉFÉRENCE DE LA PARTIE RENOUVELABLE ET DE LA PARTIE NON RENOUVELABLE DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

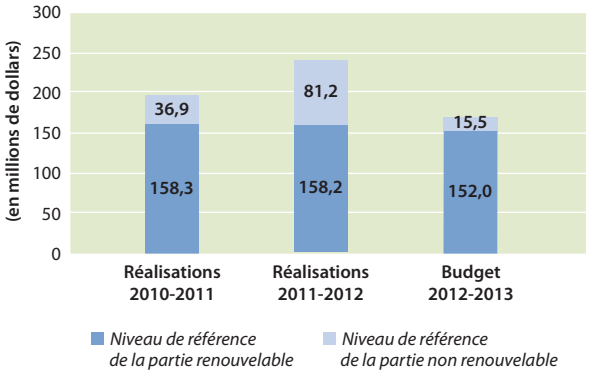

FIGURE 4. PROFIL DES CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS

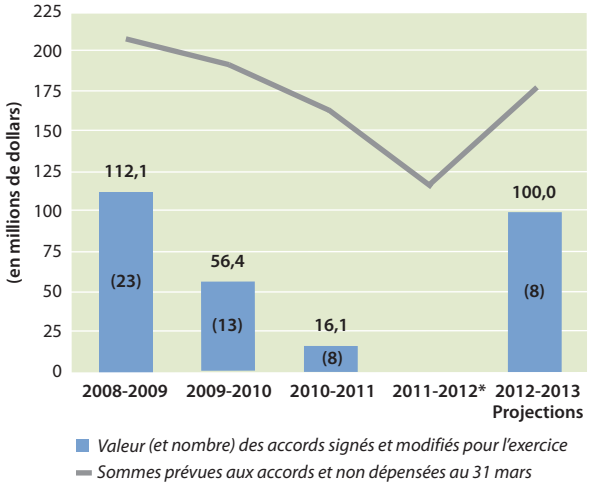

* Aucun nouvel accord de contribution n'a été signé en 2011-2012.

Perspectives d'évolution des produits

Le crédit parlementaire provenant de l'enveloppe de l'aide internationale devrait se chiffrer à 167,5 millions de dollars en 2012-2013, une diminution nette de 71,9 millions par rapport à l'exercice 2011-2012. Une part importante de cette diminution, à savoir 36 millions de dollars, a trait au rééchelonnement du FID. Au cours de l'exercice 2012-2013, le Centre demandera au Conseil du Trésor de réaménager le crédit parlementaire de manière à ce que, pendant le reste de la période visée par le FID, le Centre reçoive la partie du crédit qui doit servir au Fonds à un moment qui correspond davantage aux décaissements prévus au titre du Fonds. On pourra ainsi empêcher l'accumulation d'une somme importante destinée au FID dans les capitaux propres affectés.

Le solde de la diminution des produits en 2012-2013 est surtout attribuable à la somme de 27,5 millions de dollars consentie de manière ponctuelle en 2011-2012 aux fins des MACC, ainsi qu'à la réduction, de l'ordre de 6,2 millions de dollars, du crédit parlementaire du Centre découlant des compressions budgétaires du gouvernement du Canada en 2012. Le Centre continuera de recevoir des transferts de crédits parlementaires d'autres ministères et organismes fédéraux, comme l'illustre le tableau 2 (à la page 32).

La réduction de 6,2 millions de dollars du crédit parlementaire vient abaisser le niveau de référence de la partie renouvelable du crédit du Centre. Les réductions des produits au titre du FID et des MACC sont observables dans le niveau de référence de la partie non renouvelable (voir la figure 3).

Au cours des derniers exercices, le Centre a conclu d'importants accords avec d'autres bailleurs de fonds pour le financement de programmes entiers plutôt que de projets isolés. La mise en oeuvre de ces programmes se poursuivra en 2012-2013, et les principaux bailleurs de fonds sont l'ACDI, la Fondation Hewlett et la Fondation Bill et Melinda Gates. En 2012-2013, la direction prévoit que la plus grande partie des 39,8 millions de dollars provenant de contributions de bailleurs de fonds et destinés à des projets de recherche et au renforcement des capacités proviendra d'accords existants. Le solde viendra de nouveaux accords qui seront signés en 2012-2013.

Les partenariats fluctuent, et leur négociation prend du temps. Si aucun accord de contribution n'a été signé en 2011-2012, on a jeté les bases d'une hausse appréciable des fonds provenant de contributions de bailleurs de fonds en 2012-2013. En s'appuyant sur les négociations en cours, la direction estime à environ 100 millions de dollars la valeur des nouveaux accords de contribution qui seront signés en 2012-2013.

Des 267 millions de dollars provenant d'accords en vigueur au 31 mars 2012, 117 millions devaient encore être dépensés d'ici la date d'expiration des accords. De ce montant, 49 millions de dollars n'avaient pas été affectés (voir la figure 5). Quelques accords expiraient le 31 mars 2012, le plus important étant celui visant le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique par la recherche et le renforcement des capacités (ACCA), qui, depuis 2006, avait permis au Centre de disposer de 45,7 millions de dollars au titre de la programmation en recherche pour le développement. La direction s'attend à passer en charges et à comptabiliser comme produits 43,8 millions de dollars des contributions de bailleurs de fonds non dépensées en 2012-2013.

En 2011-2012, le crédit parlementaire du Centre représentait environ 83 % du total des produits. Cette proportion passera à 78,6 % en 2012-2013; les autres sources de produits demeureront relativement stables alors que le crédit parlementaire diminuera (voir la figure 6).

FIGURE 5. FINANCEMENT PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS AU 31 MARS 2012

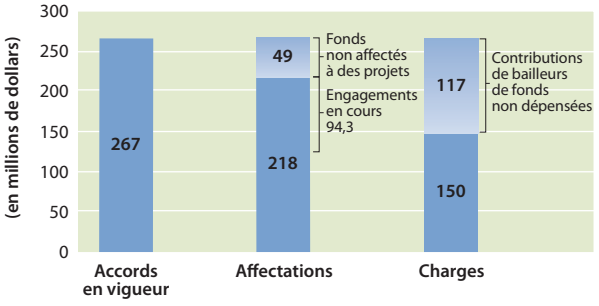

FIGURE 6. PRODUITS PROVENANT DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE ET DE CONTRIBUTIONS DE BAILLEURS DE FONDS (RÉELS ET PROJETÉS)

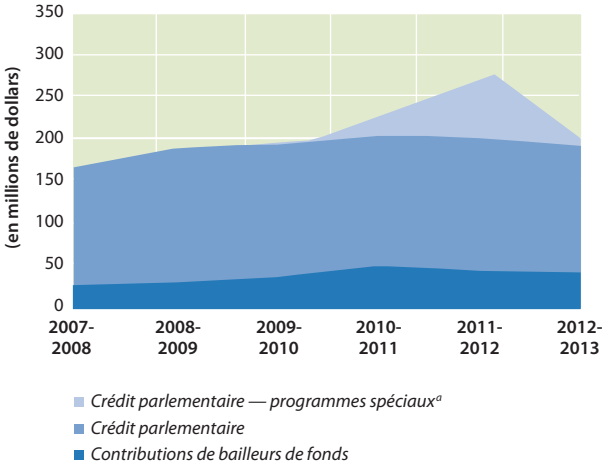

[a] Les programmes spéciaux – le FID, les MACC et l'initiative CARA – sont financés à même la partie non renouvelable du crédit parlementaire du Centre.

Charges

Le Centre répartit ses charges entre deux grandes rubriques, la programmation en recherche pour le développement et les services généraux et administratifs. La programmation en recherche pour le développement se subdivise en deux volets, les projets de recherche et le renforcement des capacités.

Charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement

Les charges relatives à la programmation en recherche pour le développement ont augmenté de 9,5 % en 2011-2012, passant de 194,7 millions de dollars en 2010-2011 à 213,2 millions. L'augmentation nette a découlé d'une hausse de 22,7 millions de dollars des charges financées au moyen du crédit parlementaire, qu'une réduction de 4,2 millions de dollars des charges financées par des contributions de bailleurs de fonds est venue diminuer. Les fonds consacrés à la programmation en recherche pour le développement sont destinés à des projets de recherche et à des activités de renforcement des capacités. Les sommes attribuées aux projets de recherche comprennent les subventions accordées aux bénéficiaires pour des projets de recherche scientifique et technique, ainsi que la partie des projets de recherche administrée par le Centre, c'est-à-dire les fonds qui sont décaissés par le Centre quand il n'y a aucun bénéficiaire à qui confier cette tâche. Le renforcement des capacités se fait par le truchement de deux grandes modalités reliées au modèle de fonctionnement du Centre reposant sur des subventions à valeur ajoutée : les projets de recherche et les activités de mentorat administrés par le Centre.

TABLEAU 3. CHARGES

(en milliers de dollars)	2012-2013	2011-2012			2010-2011	
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Programmation en recherche pour le développement						
Projets de recherche						
Financés par le crédit parlementaire	163 714	121 463	128 891	7 428	104 641	23,2 %
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	35 816	39 492	36 885	(2 607)	39 861	-7,5 %
	199 530	160 955	165 776	4 821	144 502	14,7 %
Renforcement des capacités						
Financé par le crédit parlementaire	45 529	47 763	42 228	(5 535)	43 728	-3,4 %
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	4 022	5 522	5 210	(312)	6 438	-19,1 %
	49 551	53 285	47 438	(5 847)	50 166	-5,4 %
	249 081	**214 240**	**213 214**	**(1 026)**	**194 668**	**9,5 %**
Services généraux et administratifs	**25 170**	**25 073**	**23 594**	**(1 479)**	**23 805**	**-0,9 %**
Total des charges, exclusion faite des coûts associés à la restructuration	**274 251**	**239 313**	**236 808**	**(2 505)**	**218 473**	**8,4 %**
Coûts associés à la restructuration	**—**	**—**	**5 186**	**5 186**	**—**	**—**
Total des charges comprenant les coûts associés à la restructuration	**274 251**	**239 313**	**241 994**	**2 681**	**218 473**	**10,8 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

FIGURE 7. CHARGES AFFÉRENTES À LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

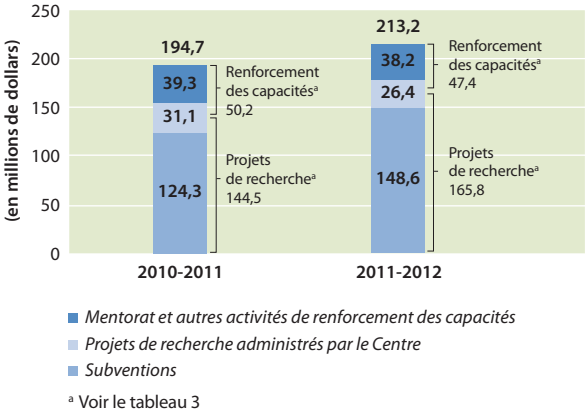

[a] Voir le tableau 3

Quand on répartit les charges totales ayant trait à la programmation en recherche pour le développement entre les deux modalités susmentionnées, la composition des charges est perçue différemment. En 2011-2012, près de 148,6 millions de dollars (soit 69,7 %) des charges relatives à la programmation en recherche pour le développement ont été constitués de subventions versées aux bénéficiaires, contre 124,3 millions en 2010-2011 (soit 63,9 %) (voir la figure 7). Les projets de recherche administrés par le Centre ont représenté 26,4 millions de dollars des charges ayant trait à la programmation en recherche pour le développement en 2011-2012, en baisse par rapport aux 31,1 millions de l'exercice 2010-2011. Quant à la part des coûts reliés au mentorat et aux autres activités de renforcement des capacités dans la programmation en recherche pour le développement, elle a diminué : de 39,3 millions de dollars en 2010-2011, elle est passée à 38,2 millions en 2011-2012.

TABLEAU 4. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROJETS DE RECHERCHE, PAR DOMAINE DE PROGRAMME, POUR L'EXERCICE QUI A PRIS FIN LE 31 MARS 2012 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2011-2012			2010-2011		
Domaine de programme	**Financées par le crédit parlementaire**	**Financées par des contributions de bailleurs de fonds**	**Total**	**Financées par le crédit parlementaire**	**Financées par des contributions de bailleurs de fonds**	**Total**
Agriculture et environnement	38 376	16 336	54 712	24 081	12 368	36 449
Science et innovation	25 181	162	25 343	28 088	2 550	30 638
Politique sociale et économique	21 185	13 068	34 253	20 795	15 115	35 910
Politiques de santé mondiale	10 180	6 834	17 014	8 732	8 455	17 187
Fonds d'innovation pour le développement	19 933	—	19 933	9 180	—	9 180
Division des partenariats avec les bailleurs de fonds et Division des initiatives spéciales	14 036	485	14 521	13 765	1 373	15 138
Total	**128 891**	**36 885**	**165 776**	**104 641**	**39 861**	**144 502**

Les charges relatives aux **projets de recherche** correspondent aux coûts directs, surtout sous forme de subventions et de financement des projets de recherche scientifique et technique, qu'administre le Centre dans le cadre des programmes en cours. Ce volet englobe aussi les coûts associés aux travaux et activités que des particuliers exécutent grâce à une subvention de formation, une bourse d'études, une bourse de recherche, une bourse de stage et tout autre type de subvention de recherche et de subvention reliée à la recherche. En 2011-2012, la partie des charges afférentes aux projets de recherche qui a été financée au moyen du crédit parlementaire a augmenté de 23,2 % (voir le tableau 3), passant de 104,6 millions de dollars en 2010-2011 à 128,9 millions, et a été supérieure de 7,4 millions de dollars à ce que prévoyait le budget révisé, et ce, en raison de l'augmentation des affectations de programme (voir l'analyse des autres indicateurs financiers d'importance à la page 40). L'écart est attribuable avant tout aux charges plus élevées en ce qui a trait au domaine de programme Agriculture et environnement et au FID.

La proportion des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds a diminué, passant de 23,8 % qu'elle était en 2010-2011 à 19,7 % en 2011-2012; ainsi, celle des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement financées par le Centre seul est passée de 64,8 % en 2010-2011 à 70,6 % en 2011-2012. Le pourcentage des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement du Centre utilisées en contrepartie de sommes provenant de contributions de bailleurs de fonds (cofinancement) a diminué : de 11,4 % qu'il était en 2010-2011, il a chuté à 9,7 % en 2011-2012 en raison d'un nombre moindre d'accords avec des bailleurs de fonds. En règle générale, le Centre fournit 3 $ pour chaque dollar fourni par les bailleurs de fonds.

Le pourcentage des charges afférentes au **renforcement des capacités** correspond aux charges que le Centre engage pour remplir son rôle consultatif et son rôle de courtier du savoir. Au cours de l'exercice 2011-2012, les activités de renforcement des capacités non reliées à des contributions de bailleurs de fonds ont été limitées, et plusieurs postes vacants n'ont pas été dotés. Ces mesures ont été prises afin de réduire les coûts et de se préparer aux répercussions du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement. Les charges au titre du renforcement des capacités, à l'exclusion des coûts associés à la restructuration, ont donc diminué de 5,4 %, de 50,2 millions de dollars en 2010-2011 à 47,4 millions en 2011-2012, ce qui est inférieur de 5,8 millions aux prévisions budgétaires. Les économies sont attribuables principalement à la sous-utilisation des fonds destinés aux déplacements, aux salaires et avantages du personnel et aux services professionnels.

FIGURE 8. CHARGES AFFÉRENTES AUX SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

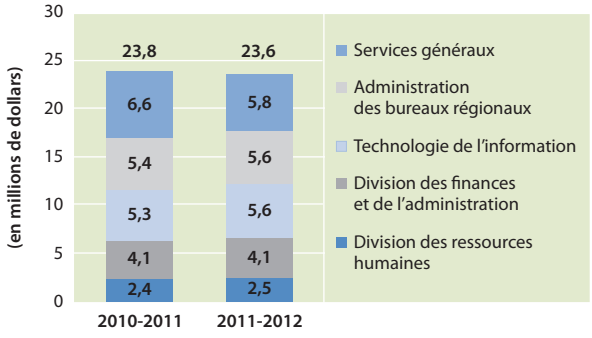

FIGURE 9. SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

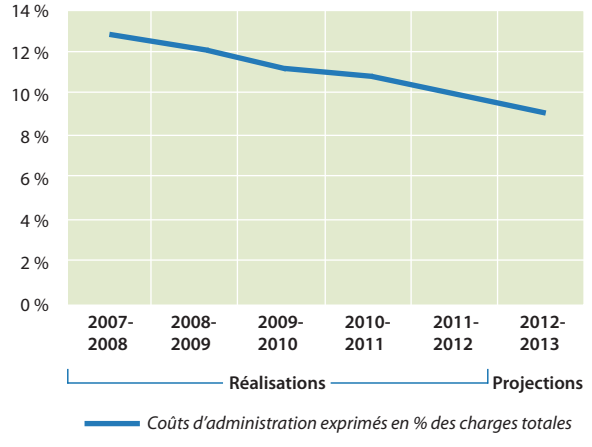

TABLEAU 5. COÛTS ASSOCIÉS À LA RESTRUCTURATION COMPTABILISÉS AU 31 MARS 2012

(en milliers de dollars)	Réalisations 2011-2012
Paiements faits en vertu des mesures de réaménagement des affectifs	3 378
Diminution de la superficie occupée par les bureaux	1 149
Autres coûts	659
Total	**5 186**

Charges afférentes aux services généraux et administratifs

Les services généraux et administratifs appuient le fonctionnement du Centre et l'aident à assumer ses responsabilités générales; ils sont visés par les restrictions en matière de charges dont il est question à la section précédente. Les charges ont diminué de 0,9 % par rapport à l'exercice 2010-2011, passant de 23,8 millions de dollars à 23,6 millions, et sont inférieures de 1,5 million de dollars aux prévisions budgétaires, principalement en raison de la sous-utilisation des fonds destinés aux services professionnels, aux déplacements et aux salaires et avantages du personnel. Les charges par fonction sont demeurées relativement stables d'un exercice à l'autre, sauf en ce qui concerne les services généraux, pour lesquels les charges ont diminué, passant de 6,6 millions de dollars en 2010-2011 à 5,8 millions en 2011-2012.

Les coûts des services généraux et administratifs ont chuté; alors qu'ils représentaient 12,8 % des charges totales en 2007-2008, ils n'en représenteraient plus que 9,2 % (selon les projections) en 2012-2013, ainsi que l'illustre la figure 9. Cela témoigne du fait que le Centre s'efforce de faire en sorte que les coûts d'administration soient moins élevés par rapport aux charges de programme.

Coûts associés à la restructuration

Après que le gouvernement a déposé son budget de 2012 et indiqué en quoi consistaient les réductions de crédits parlementaires, la direction du Centre a annoncé un plan de restructuration prévoyant une consolidation des activités du Centre et une réduction du nombre de ses programmes en vue de réduire les coûts. Cela a entraîné l'élimination de plus de 75 postes, laquelle s'est traduite par la mise en disponibilité de 62 employés avant la fin de l'exercice 2011-2012 (voir le tableau 5).

Perspectives d'évolution des charges

Les charges s'élèveront à 274,3 millions de dollars en 2012-2013, en hausse de 13,3 % par rapport à celles de l'exercice 2011-2012 (242 millions).

On s'attend à une augmentation de 20,3 % des charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement; ces dernières devraient atteindre 199,5 millions de dollars en 2012-2013, comparativement à des charges réelles de 165,8 millions en 2011-2012. Cette hausse tient compte des charges prévues au titre du FID et des MACC.

Les budgets relatifs aux services généraux et administratifs devraient demeurer stables, à 25,2 millions de dollars, alors que la direction continue de réduire les charges relatives à ces services de même que la partie des fonds destinés à des activités de renforcement des capacités qui n'est pas reliée à des contributions de bailleurs de fonds. Les prévisions budgétaires de l'exercice 2012-2013 présentées au tableau 3 à la page 36 ne rendent pas compte de la mise en oeuvre complète des stratégies adoptées pour donner suite à la réduction du crédit parlementaire du Centre découlant du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement.

Les charges relatives à des engagements en cours financées par le crédit parlementaire, exclusion faite de celles qui ont trait à des programmes spéciaux, atteindront 78,4 millions de dollars en 2012-2013 (voir les « anciens projets » à la figure 10). Cette somme représente près de 74,5 % des fonds disponibles pour le financement de projets durant l'exercice. Les fonds dont disposera le Centre pour le financement de nouveaux projets passeront de 39,1 millions de dollars en 2011-2012 à 26,9 millions en 2012-2013. La direction s'attend à ce que le financement destiné à de nouveaux projets chute, pour se chiffrer à environ 24 millions de dollars après l'exercice 2012-2013, une fois les mesures adoptées pour donner suite au plan d'action de réduction du déficit mises en oeuvre.

FIGURE 10. CHARGES AFFÉRENTES AUX PROGRAMMES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT PARLEMENTAIRE

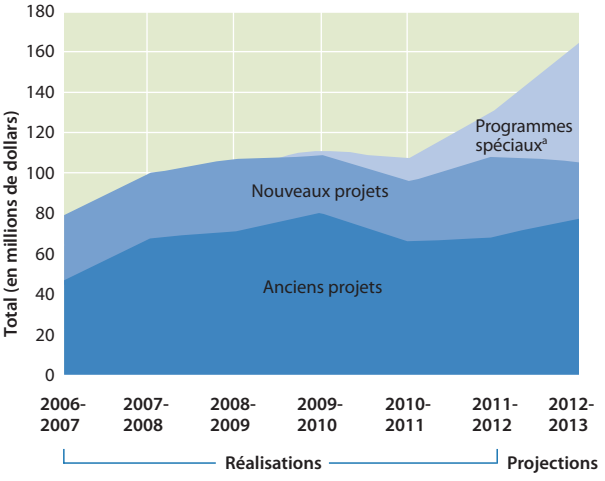

[a] Les programmes spéciaux – le FID, les MACC et l'initiative CARA – sont financés à même la partie non renouvelable du crédit parlementaire du Centre.

La direction s'attend à ce que les dépenses ayant trait au FID augmentent au cours des 24 prochains mois, en fonction du rythme auquel les projets iront de l'avant. Cette tendance aura une incidence favorable sur la part des coûts afférents aux services administratifs y ayant trait, réduisant la proportion qu'elle représente au sein des charges globales.

Autres indicateurs financiers d'importance

Affectations de programme financées par le crédit parlementaire

Les affectations de programme représentent les fonds approuvés pour de nouveaux projets de recherche. Les fonds sont décaissés progressivement pendant la période que durent les projets, qui peut atteindre cinq ans. Les affectations de programme financées par la partie renouvelable du crédit parlementaire ont diminué de 6,1 %, passant de 119,8 millions de dollars en 2010-2011 à 112,5 millions en 2011-2012. Cette somme comprend les fonds de contrepartie requis pour les projets et les programmes cofinancés avec d'autres bailleurs de fonds; les fonds de contrepartie ont également chuté, de 20,7 millions de dollars en 2010-2011 à 9,7 millions en 2011-2012. Quoi qu'il en soit, les affectations de programme financées par la partie renouvelable du crédit parlementaire ont été supérieures de 12,4 millions de dollars aux prévisions budgétaires, car la direction a décidé de commencer plus tôt l'exécution de certains projets qui, à l'origine, devaient démarrer au premier trimestre de l'exercice 2012-2013. Les affectations destinées à des programmes spéciaux qui sont financées à même le crédit parlementaire ont augmenté de 8,4 %, et elles ont représenté 8,3 millions de dollars en 2011-2012 (contre 7,6 millions en 2010-2011), ce qui est principalement attribuable à l'affectation non prévue de 6,9 millions de dollars à un projet relevant des MACC, pour lesquelles les fonds ont été approuvés par le Parlement à la toute fin de l'exercice. Par conséquent, aucuns fonds n'ont pu être décaissés au titre des MACC avant le 31 mars 2012.

Affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds

À 21,4 millions de dollars en 2011-2012, (ce qui est inférieur de 1,5 million de dollars aux prévisions budgétaires), les affectations de programme financées par des contributions de bailleurs de fonds ont diminué de 74,2 % par rapport aux affectations de programme de 82,7 millions de dollars de l'exercice 2010-2011, exercice où les affectations ont été anormalement élevées en raison du lancement des activités de l'Initiative Think tank en Amérique latine et en Asie du Sud et de l'approbation de bon nombre de projets de recherche relevant du Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale.

FIGURE 11. AFFECTATIONS DE PROGRAMME (RÉELLES ET PROJETÉES) DE 2007-2008 À 2012-2013

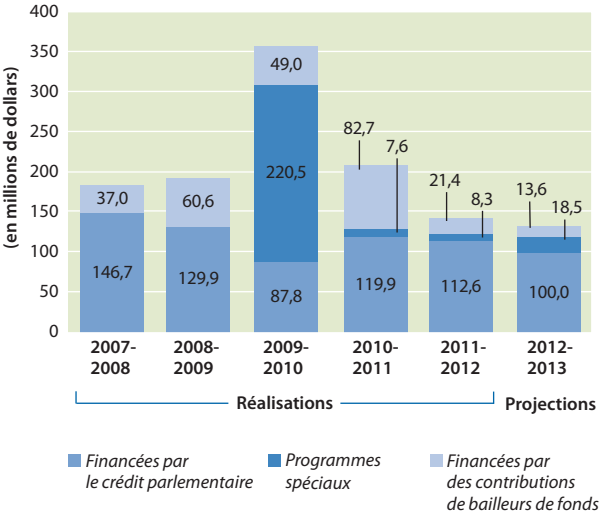

Environ 82 % des affectations de programme de 142,3 millions de dollars de l'exercice 2011-2012 ont été engagées au cours de ce même exercice. Les dépenses à l'égard des projets faisant l'objet de ces engagements ont commencé en 2011-2012, et elles se poursuivront pendant toute la période que durent les projets. En 2012-2013, les affectations de programme financées par le crédit parlementaire devraient se chiffrer à 100 millions de dollars (voir la figure 11), ce qui tient compte de la réduction du crédit parlementaire prévue dans la phase initiale du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement. Si l'on tient compte des promesses faites en matière de cofinancement de projets, les fonds dont le Centre dispose pour la programmation non reliée à des contributions de bailleurs de fonds s'élèvent à 114,4 millions de dollars, soit 87 % du total des affectations de programme, qui est de 132,1 millions de dollars.

TABLEAU 6. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

(en milliers de dollars)	2011-2012 Réalisations	2010-2011 Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Total des engagements en cours	**453 973**	**471 851**	**-3,8 %**
Financés par le crédit parlementaire	164 855	154 895	6,4 %
Financés par le crédit parlementaire — des programmes spéciaux[b]	194 791	211 787	-8,0 %
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	94 327	105 169	-10,3 %

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

[b] La direction présente cette somme de manière distincte afin de faciliter l'interprétation. Au 31 mars 2012, cette somme comprenait 188,9 millions de dollars aux fins du FID (208,8 millions au 31 mars 2011) et 5,9 millions de dollars aux fins de l'initiative CARA (3 millions au 31 mars 2011). Aucune somme n'avait été engagée en ce qui concerne les MACC.

Au 31 mars 2012, le Centre est engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 454 millions de dollars sur les cinq prochaines années relativement à des activités menées dans le cadre de sa programmation en recherche pour le développement. Ces engagements sont assujettis à l'attribution des fonds nécessaires par le Parlement (359,7 millions de dollars) et par les bailleurs de fonds partenaires (94,3 millions de dollars) et, à quelques rares exception près, au respect des conditions des accords de subvention par les bénéficiaires. Les engagements en cours financés par des contributions de bailleurs de fonds ont diminué par suite de la baisse des charges financées par des contributions de bailleurs de fonds afférentes à des projets approuvés auparavant et qui ont été engagées en 2011-2012. Les engagements en cours relatifs au FID sont estimés à 188,9 millions de dollars. Exclusion faite de ce montant et des engagements en cours en ce qui concerne l'initiative CARA, les engagements en cours financés par le crédit parlementaire ont augmenté de 6,4 % pour atteindre 164,9 millions de dollars, alors qu'ils étaient de 154,9 millions en 2010-2011.

Du total des engagements en cours de 359,7 millions de dollars financés par le crédit parlementaire, une somme de 26,9 millions a trait à des projets cofinancés en vertu d'accords de contribution et est incluse dans la somme de 164,9 millions de dollars figurant au tableau 6.

Les engagements en cours devraient diminuer en 2012-2013 par rapport à ceux de l'exercice 2011-2012 (voir la figure 12), la somme prévue au budget pour les charges afférentes à la programmation en recherche pour le développement étant plus élevée en 2012-2013 (voir Charges, à la page 35) et les affectations prévues, moins élevées.

FIGURE 12. ENGAGEMENTS EN COURS À L'ÉGARD DE LA PROGRAMMATION EN RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

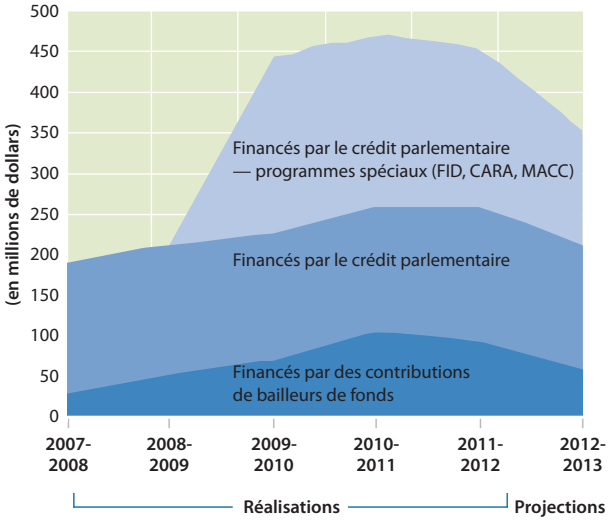

Analyse de la situation financière

TABLEAU 7. ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers de dollars)	2011-2012 Réalisations	2010-2011 Réalisations	Écart entre les réalisations[a]
Actifs courants	133 584	96 834	38,0 %
Actifs non courants	22 522	11 934	88,7 %
Total des actifs	**156 106**	**108 768**	**43,5 %**
Passifs courants	45 978	38 271	20,1 %
Passifs non courants	6 294	12 470	-49,5 %
Total des passifs	**52 272**	**50 741**	**3,0 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

Le total des actifs du Centre a augmenté de 43,5 %, passant de 108,8 millions de dollars en 2010-2011 à 156,1 millions. L'augmentation des actifs courants est attribuable principalement à des créances plus élevées en mars 2012 compte tenu de l'ajout approuvé au crédit parlementaire que le Centre devait recevoir pour les MACC (et qui a été reçu en avril 2012). La hausse en ce qui concerne les actifs non courants découle de l'achat de placements à long terme afin d'obtenir des rendements supérieurs.

Le total des passifs a augmenté de 3 %, passant de 50,7 millions de dollars en 2010-2011 à 52,3 millions. La hausse au chapitre des passifs courants est principalement attribuable à la provision appréciable établie aux fins de la restructuration, dans la foulée du plan d'action de réduction du déficit, de même qu'aux charges à payer au titre des indemnités de départ. En outre, les produits reportés reliés à la partie non dépensée des fonds reçus au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds ont diminué (voir la note 12 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 62).

À compter de l'exercice 2011-2012, en vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), le passif des produits reportés n'est pas relié à des immobilisations. Cela donne lieu à une augmentation des capitaux propres de l'ordre de 11,4 millions de dollars en 2011-2012, qui n'a aucun effet sur la trésorerie et vient compenser l'amortissement futur des immobilisations corporelles et incorporelles.

TABLEAU 8. CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)	2012-2013	2011-2012			2010-2011	Écart entre les réalisations[a]
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Non afectés	8 511	16 837	10 996	(5 841)	16 044	-31,5 %
Affectés à l'interne	2 461	47 013	74 996	27 983	24 249	209,3 %
Réservés	17 358	17 842	17 842	—	17 734	0,6 %
Total des capitaux propres	**28 330**	**81 692**	**103 834**	**22 142**	**58 027**	**78,9 %**

[a] Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2011-2012 et celles de l'exercice 2010-2011

Les capitaux propres du Centre sont constitués de sommes affectées à l'interne, réservées et non affectées. Le montant des sommes affectées à l'interne et des sommes réservées est établi conformément à la politique relative aux capitaux propres.

Le Centre a **affecté à l'interne** une partie des capitaux propres s'élevant à 75 millions de dollars aux fins du FID (39,8 millions), de l'initiative CARA (5,9 millions), des MACC (27,5 millions) et de deux autres activités internes (voir la note 16, à la page 64). En affectant les sommes susmentionnées à l'interne, on les met de côté en vue de leur utilisation à ces fins précises au cours des exercices à venir; elles ne peuvent donc pas être transférées d'une enveloppe destinée à des fins précises à une autre, ni être utilisées à n'importe quelle fin telles des sommes non affectées. Conformément à la politique du Centre, les capitaux propres affectés à l'interne diminueront au fur et à mesure que les fonds seront utilisés aux fins précises pour lesquelles ils ont été mis de côté.

Le Centre a constitué une **réserve** à des fins de planification financière qui s'élève à 17,8 millions de dollars afin de stabiliser sa situation financière et de protéger ses liquidités. Cette réserve est importante pour un certain nombre de raisons : les modalités de financement des projets et les dispositions contractuelles visant les bénéficiaires évoluent; le moment où sont comptabilisées les charges de programme est subordonné au rendement des bénéficiaires; de petites variations enregistrées dans les tendances prévues pour les dépenses de projet peuvent avoir un effet considérable sur les charges totales. Le Conseil des gouverneurs a approuvé une politique stipulant qu'une réserve à des fins de planification financière représentant de 4 % à 7 % de la partie renouvelable du crédit parlementaire doit être constituée. Une partie de cette réserve a trait à des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a aucun effet sur la trésorerie.

Les capitaux propres **non affectés** correspondent à l'excédent qui s'est accumulé au cours des derniers exercices et qui n'est pas mis de côté pour couvrir soit la réserve constituée à des fins de planification financière, soit les capitaux propres affectés à l'interne. Les capitaux propres non affectés ont diminué de 31,5 %; de 16 millions de dollars qu'ils étaient en 2010-2011, ils sont passés à 11 millions.

Perspectives d'évolution de la situation financière

Par suite du réaménagement du crédit parlementaire (voir Perspectives d'évolution des produits, à la page 34), le montant des capitaux propres affectés devrait diminuer de près de 70 millions de dollars (soit de 90 %) d'ici la fin de l'exercice 2012-2013.

Une fois que les coûts associés à la restructuration découlant du plan d'action de réduction du déficit du gouvernement auront été comptabilisés, à la fin de l'exercice 2012-2013, les capitaux propres non affectés devraient être quasi nuls.

Autres renseignements

Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du Centre sont résumées à la note 4 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 54. Le choix de conventions comptables exige la formulation de jugements, et leur application nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses. Le Centre dispose de procédures lui permettant de faire en sorte que ses conventions sont appliquées avec cohérence et qu'un contrôle adéquat est exercé quant aux changements de méthodes ou d'hypothèses.

Modifications des normes comptables

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a adopté, depuis le 1er janvier 2011, les normes internationales d'information financière (IFRS) pour les entreprises ayant une obligation de rendre des comptes à la population. Les états financiers de l'exercice 2011-2012 ont été établis conformément aux IFRS (voir la note 23 à la page 68 pour plus de précisions sur la transition du Centre aux IFRS). La note 5 des Notes afférentes aux états financiers à la page 58 fait état de normes et d'interprétations que le Conseil des normes comptables internationales a en chantier.

Rapports financiers trimestriels

Comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre continuera de présenter, pour les trois premiers trimestres de chaque exercice, des rapports financiers trimestriels comportant des états financiers trimestriels non audités.

Les quatre dernières années

(en milliers de dollars)	Budget 2012-2013	Réalisations 2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
État du résultat global					
Produits					
Crédit parlementaire	167 549	239 441	195 199	174 041	168 828
Contributions de bailleurs de fonds					
Financement de la programmation en recherche pour le développement	39 837	42 095	46 299	35 109	29 675
Recouvrement des coûts d'administration	3 939	4 242	4 623	3 842	2 969
Produits financiers	1 472	1 251	627	288	1 096
Autres produits	369	772	927	1 181	1 196
Charges					
Programmation en recherche pour le développement					
Projets de recherche					
Financés par le crédit parlementaire	163 714	128 891	104 641	108 430	108 324
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	35 816	36 885	39 861	27 839	22 289
Renforcement des capacités					
Financé par le crédit parlementaire	45 529	42 228	43 728	43 597	42 383
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	4 022	5 210	6 438	7 270	7 386
Programmation en recherche pour le développement	249 081	213 214	194 668	187 136	180 382
Services généraux et administratifs	25 170	23 594	23 805	23 811	25 047
Résultats d'exploitation avant les coûts associés à la restructuration	(61 085)	50 993	29 202	3 514	(1 665)
Coûts associés à la restructuration	—	5 186	—	—	—
Résultats d'exploitation nets	(61 085)	45 807	29 202	3 514	(1 665)
Affectations de programme					
Programmation en recherche pour le développement					
Financée par le crédit parlementaire	118 511	120 738	127 420	305 862	126 108
Financée par la partie du crédit parlementaire destinée à des programmes et des projets précis	—	152	74	2 432	3 769
Financée par des contributions de bailleurs de fonds	13 600	21 366	82 669	49 046	60 621

(suite...)

Les quatre dernières années *(suite de la page précédente)*

(en milliers de dollars)	Budget 2012-2013	Réalisations 2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
État de la situation financière					
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 494	14 235	23 238	39 076
Placements à court terme		92 199	73 884	45 982	21 407
Créances et frais payés d'avance		31 891	8 715	11 277	16 071
Placements à long terme		11 157	—	—	—
Immobilisations corporelles		8 359	9 224	10 332	11 494
Immobilisations incorporelles		3 006	2 710	2 019	1 271
Passifs					
Créditeurs et charges à payer		19 237	15 541	14 452	15 927
Provision aux fins de la restructuration		5 047	—	—	
Produits reportés – à court terme		21 694	22 730	34 304	35 956
Produits reportés – à long terme		2 011	5 843	8 980	17 819
Avantages du personnel		4 283	6 627	6 287	6 154
Capitaux propres					
Non affectés	8 511	10 996	16 044	9 804	5 892
Affectés à l'interne	2 461	74 996	24 249	5 225	700
Réservés	17 358	17 842	17 734	13 796	6 753
Cumul des autres éléments du résultat global	—	—	—	—	118
Engagements en cours					
Financés par le crédit parlementaire	295 696	359 646	366 682	373 700	159 577
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	61 345	94 327	105 169	70 715	53 353

Remarque : les chiffres ayant trait à l'exercice 2011-2012 et aux exercices subséquents sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS); ceux qui ont trait aux exercices précédents sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (voir la note 23 des Notes afférentes aux états financiers, à la page 68).

États financiers

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction du Centre assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) et, s'il y a lieu, comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son jugement. L'information financière présentée dans l'ensemble du rapport annuel est conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des livres comptables, sur des systèmes d'information et sur des mécanismes de contrôle financier et de contrôle de gestion qui sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables. La direction affirme également que les éléments d'actif sont protégés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficace dans la poursuite des objectifs généraux et que les activités d'exploitation sont réalisées conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au *Règlement général du CRDI*.

La responsable de l'audit interne au Centre est chargée d'évaluer les systèmes, les procédures et les pratiques du Centre. Le vérificateur général du Canada procède, en toute indépendance, à un audit des états financiers annuels, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son audit comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Les membres du Comité des finances et de l'audit du Conseil des gouverneurs sont à l'entière disposition des auditeurs externes.

Il incombe au Conseil des gouverneurs de s'assurer que la direction du Centre assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Avec l'aide du Comité des finances et de l'audit, le Conseil des gouverneurs s'acquitte de son obligation de surveillance de la gestion des finances, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes.

Le président du Centre,

David M. Malone

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,

Sylvain Dufour, ing., CPA, CMA

Ottawa (Canada)
Le 26 juin 2012

Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Centre de recherches pour le développement international et au ministre des Affaires étrangères

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherches pour le développement international, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1er avril 2010, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1er avril 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétrospective de l'adoption des nouvelles normes expliquée à la note 23 afférente aux états financiers, les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Centre de recherches pour le développement international dont j'ai eu connaissance au cours de mes audits des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au règlement administratif du Centre de recherches pour le développement international.

Pour le vérificateur général du Canada,

Clyde M. MacLellan, CA
vérificateur général adjoint

Le 26 juin 2012
Ottawa, Canada

État de la situation financière

au
(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Actifs			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	9 494	14 235	23 238
Placements (note 7)	92 199	73 884	45 982
Créances (note 8)	30 155	7 143	9 594
Frais payés d'avance	1 736	1 572	1 683
	133 584	96 834	80 497
Non courants			
Placements (note 7)	11 157	—	—
Immobilisations corporelles (note 9)	8 359	9 224	10 332
Immobilisations incorporelles (note 10)	3 006	2 710	2 019
	156 106	**108 768**	**92 848**
Passifs			
Courants			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	19 237	15 541	14 452
Provision aux fins de la restructuration (note 22)	5 047	—	—
Produits reportés (note 12)	21 694	22 730	34 304
	45 978	38 271	48 756
Non courants			
Produits reportés (note 12)	2 011	5 843	8 980
Avantages du personnel (note 13)	4 283	6 627	6 287
	52 272	50 741	64 023
Capitaux propres			
Non affectés	10 996	16 044	9 804
Affectés à l'interne (note 16)	74 996	24 249	5 225
Réservés (note 16)	17 842	17 734	13 796
	103 834	58 027	28 825
	156 106	**108 768**	**92 848**

Engagements (note 17)
Éventualités (note 18)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil des gouverneurs a donné son aval à la publication des présents états financiers le 26 juin 2012.

La présidente du Conseil des gouverneurs,

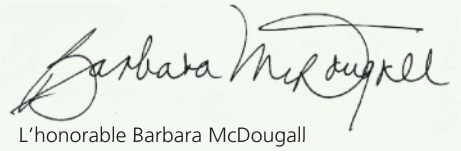

L'honorable Barbara McDougall

Le président du Comité des finances
et de l'audit,

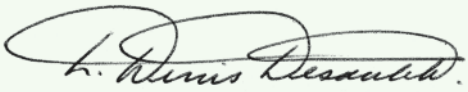

Denis Desautels, FCA

État du résultat global

Exercice qui a pris fin le 31 mars
(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Produits		
Contributions de bailleurs de fonds (note 14)		
Financement de la programmation en recherche pour le développement	42 095	46 299
Recouvrement des coûts d'administration	4 242	4 623
Produits financiers	1 251	627
Autres produits	772	927
	48 360	52 476
Charges		
Programmation en recherche pour le développement		
Projets de recherche		
Financés par le crédit parlementaire	128 891	104 641
Financés par des contributions de bailleurs de fonds	36 885	39 861
Renforcement des capacités		
Financé par le crédit parlementaire	33 291	34 302
Financé par des contributions de bailleurs de fonds	5 210	6 438
Éléments complémentaires de la recherche	8 937	9 426
	213 214	194 668
Services généraux et administratifs		
Services généraux	18 042	18 385
Administration des bureaux régionaux	5 552	5 420
	23 594	23 805
Total des charges	**236 808**	**218 473**
Coûts d'exploitation avant crédit parlementaire et coûts associés à la restructuration	(188 448)	(165 997)
Crédit parlementaire (note 15)	239 441	195 199
Coûts associés à la restructuration (note 22)	(5 186)	—
Résultats d'exploitation nets	**45 807**	**29 202**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres

Exercice qui a pris fin le 31 mars
(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Capitaux propres non affectés		
Au début de l'exercice	16 044	9 804
Résultats d'exploitation nets	45 807	29 202
Virements nets aux capitaux propres affectés à l'interne et réservés	(50 855)	(22 962)
Solde à la fin de l'exercice	10 996	16 044
Capitaux propres affectés à l'interne (note 16)		
Au début de l'exercice	24 249	5 225
Sommes dépensées	(22 652)	(9 985)
Ajouts	73 399	29 009
Solde à la fin de l'exercice	74 996	24 249
Capitaux propres réservés (note 16)		
Au début de l'exercice	17 734	13 796
Augmentation de la réserve constituée aux fins de la planification financière	108	3 938
Solde à la fin de l'exercice	17 842	17 734
Capitaux propres à la fin de l'exercice	**103 834**	**58 027**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice qui a pris fin le 31 mars
(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	45 807	29 202
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Provision aux fins de la restructuration	5 047	—
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1 862	2 035
Amortissement de la prime d'émission d'obligations	748	1 095
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(37)	(41)
Avantages du personnel	(2 344)	340
Produits reportés — non courants	(3 832)	(3 137)
	1 444	292
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie		
Créances	(23 012)	2 451
Frais payés d'avance	(164)	112
Créditeurs et charges à payer	3 696	1 089
Produits reportés — courants	(1 036)	(11 574)
	(20 516)	(7 922)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	**26 735**	**21 572**
Activités d'investissement		
Achat de placements	(273 493)	(130 186)
Placements arrivés à échéance	243 273	101 189
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 308)	(1 632)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	52	54
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	**(31 476)**	**(30 575)**
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(4 741)**	**(9 003)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**14 235**	**23 238**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**9 494**	**14 235**
Composés de		
Trésorerie	4 502	2 751
Équivalents de trésorerie	4 992	11 484
	9 494	**14 235**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice qui a pris fin le 31 mars 2012

1. Informations sur la société

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société d'État canadienne sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Organisme de bienfaisance enregistré, le Centre est exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le siège du Centre est situé au 150, rue Kent, à Ottawa, au Canada.

2. Pouvoirs et mission

Les activités du Centre sont financées principalement au moyen d'un crédit annuel reçu du Parlement du Canada. En vertu du paragraphe 85(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre n'est pas assujetti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, exception faite des articles 131 à 148 de la section III.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

3. Mode de présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, et toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars le plus près, sauf indication contraire.

a. Déclaration de conformité

Pour tous les exercices jusqu'à et y compris l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011, le Centre a établi ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les présents états financiers annuels, pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012, sont les premiers que le Centre a établis conformément aux normes internationales d'information financière (normes IFRS) telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI).

Le Centre établit des états financiers conformes aux IFRS pour les exercices commençant le ou après le 1er avril 2011. Aux fins de la préparation de ces états financiers, l'état de la situation financière d'ouverture du Centre selon les IFRS a été produit en date du 1er avril 2010, date de transition du Centre aux IFRS. La note 23 explique les principaux rajustements effectués par le Centre pour retraiter l'état de la situation financière établi selon les PCGR du Canada en date du 1er avril 2010 et ses états financiers publiés précédemment conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011.

b. Adoption d'une exemption prévue à l'IFRS 1

Le Centre s'est conformé à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, qui énonce les exigences auxquelles doit satisfaire une entité qui établit pour la première fois ses états financiers selon les IFRS. Le Centre est tenu de fixer ses conventions comptables en vertu des IFRS en date du 31 mars 2012 et, en règle générale, d'appliquer ces conventions rétrospectivement pour établir l'état de la situation financière d'ouverture selon les IFRS à la date de transition, soit au 1er avril 2010. La norme prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives de ce principe général; le Centre a décidé d'adopter une exemption, qui est présentée ci-dessous.

Contrats de location

Le Centre a choisi d'adopter l'exemption relative à l'application rétrospective de l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Par conséquent, à titre d'entité adoptant les IFRS pour la première fois, le Centre a déterminé si les accords existant à la date de transition aux IFRS contiennent un contrat de location en se fondant sur les faits et les circonstances au 1er avril 2010.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après.

a. Comptabilisation des produits

i) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est inscrit à titre de produit de l'exercice pour lequel il est approuvé, exception faite des sommes reçues aux fins de projets et de programmes précis, qui sont reportées et comptabilisées quand les charges connexes sont engagées. Le Centre comptabilise le crédit parlementaire et les charges connexes de l'exercice en tant que montants bruts dans l'état du résultat global. Le Centre ne reçoit aucun crédit parlementaire dont la condition principale est qu'il doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs non courants ou des immobilisations corporelles. Il n'y a pas de conditions ni d'éventualités en vertu desquelles le Centre pourrait être tenu de rembourser un crédit parlementaire une fois celui-ci approuvé et reçu par lui. La *Loi sur le CRDI* confère au Conseil des gouverneurs le pouvoir d'affecter les crédits octroyés au Centre.

ii) Contributions de bailleurs de fonds

Le Centre conclut des accords de contribution pour des travaux de recherche qu'il mène ou administre pour le compte d'autres organismes. Les sommes reçues ou à recevoir en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds sont inscrites à titre de produits reportés et comptabilisées comme produits durant l'exercice où les charges connexes sont engagées.

iii) Produits financiers et autres produits

Les produits financiers sont inscrits selon la comptabilité d'exercice et comprennent les gains et pertes réalisés sur la cession de placements. Les autres produits sont composés de revenus de location et de sous-location et d'autres remboursements et produits modestes. La comptabilisation de tous les autres produits se fonde également sur la comptabilité d'exercice.

b. Versements de subvention

Tous les versements de subvention prévus par contrat sont tributaires de l'attribution de fonds par le Parlement ou de l'obtention de contributions de la part de bailleurs de fonds. Ils sont inscrits à titre de charges de l'exercice durant lequel ils deviennent exigibles en vertu des conditions des accords conclus. Les remboursements afférents à des versements de subvention effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des charges de l'exercice courant.

c. Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, après déduction de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Toutes les dépenses de réparation et d'entretien sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

L'amortissement est comptabilisé de façon linéaire. La durée de vie utile prévue de chaque catégorie d'immobilisations corporelles est la suivante.

Catégorie	Durée de vie utile
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	de 3 à 7 ans
Systèmes de communications	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulée du bail

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession.

Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle (calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle) est inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel elle est décomptabilisée. Les valeurs résiduelles, les durées de vie utile et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles font l'objet d'un examen à la fin de chaque exercice et sont rajustées de manière prospective, s'il y a lieu.

Le Centre évalue les immobilisations corporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2012, aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur.

d. Immobilisations incorporelles et amortissement

Les immobilisations incorporelles du Centre comprennent les logiciels achetés et les logiciels mis au point à l'interne qui ne font partie intégrante d'aucun matériel. Les immobilisations incorporelles sont d'abord comptabilisées au coût. Après cette comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées à leur coût après déduction de tout amortissement cumulé et de tout cumul de pertes de valeur. La période et la méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles font l'objet d'un examen au moins une fois l'an, à la fin de l'exercice. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, et la durée de vie utile prévue de cette catégorie d'immobilisations est de trois à dix ans.

La charge d'amortissement est comptabilisée dans l'état du résultat global, dans la catégorie de charges qui correspond à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

Le Centre évalue les immobilisations incorporelles à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Tout rajustement de la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2012, aucune immobilisation incorporelle n'avait subi de perte de valeur.

e. Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifiques et si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif.

Le Centre en tant que locataire

Les contrats de location qui ne cèdent pas au Centre la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global jusqu'à l'échéance du contrat de location.

f. Instruments financiers

Le Centre a choisi d'adopter par anticipation l'IFRS 9 à compter du 1er avril 2010, puisque son modèle de gestion des instruments financiers concorde bien avec les exigences de la méthode du coût amorti présentée dans l'IFRS 9. Les instruments financiers du Centre comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, les créances et les créditeurs et charges à payer enregistrés dans le cours normal de ses activités. Les instruments financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, qui est habituellement considérée comme équivalant au prix de transaction (soit la contrepartie versée). Ils sont ensuite évalués en fonction de leur classement. Il a été décidé de classer ces instruments de la façon suivante.

i) Instrument financier	Classement et méthode d'évaluation
Trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Équivalents de trésorerie et placements	Actifs financiers au coût amorti
Créances	Actifs financiers au coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti

ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie ne comprend que des fonds déposés dans des institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les fonds placés dans des instruments du marché monétaire à court terme venant à échéance 90 jours ou moins à compter de la date d'acquisition.

iii) Placements

Les placements sont constitués d'instruments du marché monétaire et d'instruments à revenu fixe de qualité supérieure venant à échéance plus de 90 jours après la date d'acquisition. Ces placements sont d'abord comptabilisés au prix de transaction, soit à la juste valeur de la contrepartie versée, plus les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Les acquisitions et ventes de placements sont inscrites à la date de règlement.

Les placements sont détenus jusqu'à l'échéance en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Cependant, le Centre peut vendre des placements pour satisfaire à ses besoins de liquidités ou encore à la suite de variations de la cote de crédit des instruments ou d'un écart entre la composition réelle du portefeuille et la composition stipulée dans la politique en matière de placements du Centre. Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation ou de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état du résultat global au cours de l'exercice durant lequel ils surviennent.

iv) Perte de valeur des actifs financiers

Le Centre évalue les actifs financiers à la date d'établissement de chacun des rapports financiers afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Tout rajustement de la valeur comptable d'un actif est comptabilisé dans l'état du résultat global. Au 31 mars 2012, aucun actif financier n'avait subi de perte de valeur.

v) Dérivés incorporés

Il faut traiter séparément les dérivés incorporés et les évaluer à leur juste valeur dans la mesure où certaines conditions sont réunies. La direction examine régulièrement les contrats et détermine si le Centre a des dérivés incorporés nécessitant un traitement comptable distinct. Au 31 mars 2012, le Centre n'avait aucun dérivé incorporé.

g. Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs sont convertis au taux qui était en vigueur au moment où l'actif a été acquis ou l'obligation, contractée. Les éléments de produits et de charges sont convertis au taux de change hebdomadaire. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans les autres produits de l'exercice. Le Centre n'a pas recours à des instruments de couverture pour se protéger contre les fluctuations des devises.

h. Avantages du personnel

i) Prestations de retraite — siège

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime contributif à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations pour couvrir le coût actuel du Régime. Conformément à la loi en vigueur, le Centre n'a aucune obligation, légale ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de services antérieurs ou d'insuffisances de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées à titre de charges de l'exercice au cours duquel les employés fournissent les services et représentent l'ensemble des obligations du Centre en matière de prestations de retraite.

ii) Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre participe à certains régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite et d'autres avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés à ces régimes. Les cotisations du Centre sont passées en charges durant l'exercice au cours duquel les employés fournissent les services et représentent l'ensemble des obligations du Centre.

iii) Autres avantages

Indemnités de départ

Les employés ont droit à une indemnité de départ en cas de départ volontaire ou involontaire, qui est prévue dans leurs conditions d'emploi. En vertu d'une nouvelle politique établie en mars 2012, à compter du 30 juin 2012, il n'y aura plus accumulation des indemnités de départ en ce qui a trait aux départs volontaires. Les employés qui compteront au moins une

année de service au 30 juin 2012 auront trois possibilités : toucher l'indemnité accumulée au 30 juin 2012 pendant qu'ils travaillent encore au Centre, en une somme forfaitaire; toucher l'indemnité au moment où ils quitteront le Centre de façon volontaire (démission ou départ à la retraite); toucher une partie de l'indemnité pendant qu'ils travaillent encore au Centre et le solde au moment où ils quitteront le Centre de façon volontaire.

La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012. L'obligation à ce titre est constatée au fur et à mesure que les employés fournissent les services donnant droit à l'indemnité. Les gains et pertes actuariels sont passés en charge dans leur totalité dans l'exercice pour lequel l'évaluation actuarielle est réalisée.

Prestations de maladie

Les employés ont droit chaque année à un certain nombre de jours de congé de maladie payés. Les jours de congé de maladie non utilisés peuvent être accumulés indéfiniment, mais il s'agit d'un avantage sans droit acquis; ils ne peuvent être remboursés en espèces ni utilisés comme jours de congé annuel. La direction détermine l'obligation au titre des prestations de maladie au moyen d'une évaluation actuarielle menée tous les deux ans ou au besoin. La plus récente évaluation actuarielle a été réalisée pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012. Le Centre inclut la charge à payer à ce titre dans les passifs courants. Les gains et pertes actuariels sont passés en charge dans leur totalité dans l'exercice pour lequel l'évaluation actuarielle est réalisée.

i. Capitaux propres

Les capitaux propres du Centre sont constitués de l'excédent des produits sur les charges d'exploitation et comprennent des sommes non affectées, des sommes affectées à l'interne destinées à des activités de programmation et d'exploitation spéciales et des sommes réservées.

i) Capitaux propres affectés à l'interne

Les capitaux propres affectés à l'interne destinés à des activités de programmation et d'exploitation spéciales diminuent à mesure que les fonds sont utilisés aux fins de ces activités. La direction reclasse dans les capitaux propres non affectés les capitaux propres affectés à l'interne qui n'ont pas été utilisés une fois que les activités auxquelles ils étaient destinés ont pris fin.

ii) Capitaux propres réservés

Les écarts dans les charges de programme ordinaires peuvent avoir des effets notables sur les résultats d'exploitation et, par conséquent, sur le solde des capitaux propres. L'un des objectifs de la politique relative aux capitaux propres du Centre est de veiller à conserver un solde suffisant pour absorber les écarts dans les charges de programme. Le chef de la direction financière met de côté au moins 4 % et au plus 7 % du crédit parlementaire pour constituer une réserve aux fins de la planification financière. Il peut en outre réserver une somme additionnelle afin que le Centre dispose des liquidités suffisantes pour le financement interne des immobilisations corporelles. Le montant de la réserve est établi pour chaque exercice, au moment de la préparation du budget.

j. Utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit procéder à des estimations et formuler des jugements et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. L'incertitude associée à ces hypothèses et estimations, ou toute modification d'un jugement d'importance, pourrait donner lieu à des résultats exigeant un rajustement notable de la valeur divulguée des actifs et des passifs au cours d'exercices ultérieurs.

i) Jugements d'importance

Contrats de location

Dans le cadre de l'application des conventions comptables du Centre, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé un jugement qui a trait à la nature des contrats de location du Centre, qu'elle estime être des contrats de location simple et non des contrats de location-financement.

ii) Hypothèses et autres grandes sources d'incertitude reliées au recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres grandes sources d'incertitude reliées au recours à des estimations à la date de l'établissement de l'état de la situation financière pour lesquelles il existe un risque important de rajustement notable des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant sont

- la durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles;
- la durée de vie utile prévue des immobilisations incorporelles;
- l'estimation de la valeur des indemnités de départ et des prestations de maladie du personnel;
- la probabilité de passifs éventuels pouvant résulter de litiges;
- la provision aux fins de la restructuration.

La direction a estimé qu'aucune autre hypothèse ou estimation comptable n'était assortie d'un risque important de rajustement notable des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice.

iii) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Centre a une obligation (légale ou implicite) actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Une provision aux fins de la restructuration, comptabilisée en mars 2012, se compose principalement d'indemnités de fin d'emploi et des coûts que devrait entraîner la fermeture de deux bureaux régionaux. À l'heure actuelle, le Centre établit en outre des provisions pour les prestations de maladie et les indemnités de départ. La charge afférente à une provision est présentée dans l'état du résultat global, nette de tout remboursement. Les provisions font l'objet d'un examen à la date de l'établissement de l'état de la situation financière, et les variations des montants estimatifs sont prises en compte dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel les variations se produisent.

5. Récentes prises de position du CNCI

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a plusieurs activités en chantier; certaines auront une incidence sur les normes auxquelles le Centre doit se conformer, et ce dernier suit donc de près leur évolution. Des révisions et des ajouts aux normes mentionnées ci-dessous pourraient se répercuter sur les états financiers et obliger le Centre à tirer des conclusions différentes. À moins d'indication contraire, les normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

- *IAS 1 — Présentation des états financiers*. Cette norme a été révisée afin de modifier la façon de présenter les autres éléments du résultat global. Elle est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

- *IAS 19 — Avantages du personnel.* Cette norme a été révisée afin d'éliminer la possibilité de recourir à la méthode du corridor, à savoir le report de la comptabilisation des gains et des pertes; de créer l'obligation de présenter le résultat de la réévaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à titre d'autres éléments du résultat global; d'améliorer les obligations d'information en ce qui concerne les régimes à prestations définies.

- *IFRS 13 — Évaluation de la juste valeur.* Cette nouvelle norme reformule la définition de la juste valeur, fournit un cadre pour son évaluation et prescrit d'autres obligations d'information qui s'appliquent aux autres IFRS.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Trésorerie	4 502	2 751	23 238
Équivalents de trésorerie	4 992	11 484	—
	9 494	14 235	23 238

Les équivalents de trésorerie du Centre sont constitués d'instruments du marché monétaire, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur, qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à la cote R-1 (faible) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service (DBRS). Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2012 est de 1,18 % (1,15 % au 31 mars 2011; nil au 1er avril 2010), et la durée moyenne des placements à partir de la date d'acquisition est de 90 jours (66 jours au 31 mars 2011; nil au 1er avril 2010). Étant donné leur échéance brève, la valeur comptable de ces placements constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

7. Placements

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Banques à charte canadiennes	85 011	45 945	4 982
Sociétés commerciales	13 355	7 986	3 500
Banques à charte étrangères	4 990	9 979	—
Gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux	—	9 974	37 500
	103 356	73 884	45 982

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Courants	92 199	73 884	45 982
Non courants	11 157	—	—
	103 356	73 884	45 982

Le Centre investit dans des instruments à revenu fixe, notamment des obligations, qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à la cote A selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service (DBRS) et dans des instruments du marché financier, dont du papier commercial, des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur, qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à la cote R-1 (faible) selon l'évaluation du DBRS. Le taux de rendement moyen pondéré au 31 mars 2012 est de 1,27 % (1,23 % au 31 mars 2011; 0,57 % au 1er avril 2010), et la durée moyenne restante des placements au 31 mars 2012 est de 159 jours (81 jours au 31 mars 2011; 148 jours au 1er avril 2010). La valeur comptable des placements constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

8. Créances

(en milliers de dollars canadiens)

Les créances sont enregistrées dans le cours normal des activités et payables sur demande. La valeur comptable des créances avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance brève. Une proportion de 78 % des créances totales au titre des contributions de bailleurs de fonds est due par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et ne présente aucun risque notable de crédit du point de vue de la direction (86 % au 31 mars 2011 et 85 % au 1er avril 2010 des créances totales étaient dues par l'Agence canadienne de développement international).

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Crédit parlementaire	27 500	829	205
Autres	2 318	2 840	2 014
Contributions de bailleurs de fonds	337	3 474	7 375
	30 155	7 143	9 594

Le crédit parlementaire à recevoir au 31 mars 2012 a été approuvé par le Parlement et a reçu la sanction royale avant la fin de l'exercice.

Le Centre n'a relevé aucune créance en souffrance ou ayant subi une perte de valeur au 31 mars 2012 (aucune au 31 mars 2011; aucune au 1er avril 2010).

9. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau	Véhicules	Systèmes de communications	Améliorations locatives	Total
Coût						
Au 1er avril 2010	3 730	2 144	1 008	1 213	11 201	19 296
Ajouts	167	113	106	—	204	590
Cessions	(716)	(1 088)	(189)	(3)	(29)	(2 025)
Au 31 mars 2011	3 181	1 169	925	1 210	11 376	17 861
Ajouts	269	43	144	29	107	592
Cessions	(878)	(107)	(226)	—	—	(1 211)
Au 31 mars 2012	2 572	1 105	843	1 239	11 483	17 242
Amortissement						
Au 1er avril 2010	(3 078)	(1 773)	(815)	(690)	(2 608)	(8 964)
Amortissement pour l'exercice	(370)	(167)	(81)	(323)	(743)	(1 684)
Cessions	716	1 065	189	3	38	2 011
Au 31 mars 2011	(2 732)	(875)	(707)	(1 010)	(3 313)	(8 637)
Amortissement pour l'exercice	(309)	(140)	(121)	(171)	(702)	(1 443)
Cessions	879	96	222	—	—	1 197
Au 31 mars 2012	(2 162)	(919)	(606)	(1 181)	(4 015)	(8 883)
Valeur comptable nette						
Au 1er avril 2010	652	371	193	523	8 593	10 332
Au 31 mars 2011	449	294	218	200	8 063	9 224
Au 31 mars 2012	410	186	237	58	7 468	8 359

10. Immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Logiciels mis au point à l'interne	Logiciels achetés	Total
Coût			
Au 1er avril 2010	7 899	1 513	9 412
Ajouts	1 017	68	1 085
Cessions	(1 156)	(59)	(1 215)
Au 31 mars 2011	7 760	1 522	9 282
Ajouts	715	—	715
Cessions	—	—	—
Au 31 mars 2012	8 475	1 522	9 997
Amortissement			
Au 1er avril 2010	(6 339)	(1 054)	(7 393)
Amortissement pour l'exercice	(232)	(162)	(394)
Cessions	1 156	59	1 215
Au 31 mars 2011	(5 415)	(1 157)	(6 572)
Amortissement pour l'exercice	(266)	(153)	(419)
Cessions	—	—	—
Au 31 mars 2012	(5 681)	(1 310)	(6 991)
Valeur comptable nette			
Au 1er avril 2010	1 560	459	2 019
Au 31 mars 2011	2 345	365	2 710
Au 31 mars 2012	2 794	212	3 006

11. Créditeurs et charges à payer

(en milliers de dollars canadiens)

Les créditeurs et charges à payer sont enregistrés dans le cours normal des activités. Les sommes indiquées ci-dessous correspondent à la valeur comptable de ces comptes, et le Centre estime qu'il s'agit de la juste valeur des sommes qu'il doit payer au cours du prochain exercice.

	31 mars 2012	**31 mars 2011**	**1er avril 2010**
Créditeurs	8 736	8 017	6 738
Charges salariales à payer	3 851	3 742	5 056
Indemnités de départ	3 717	359	406
Versements de subvention à payer	2 482	2 914	1 676
Autres	451	509	576
	19 237	15 541	14 452

12. Produits reportés

(en milliers de dollars canadiens)

Les produits reportés comprennent la partie non dépensée des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités financées par des contributions de bailleurs de fonds, ainsi que la partie non dépensée de la somme qui, dans le crédit parlementaire, est reçue pour des projets et des programmes précis.

En voici les soldes.

a. Contributions de bailleurs de fonds au financement de la programmation en recherche pour le développement

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Produits courants	20 178	21 011	32 059
Produits non courants	1 768	4 269	8 651
	21 946	25 280	40 710

Du montant total reporté relativement aux contributions de bailleurs de fonds, une somme de 8 948 $ (7 694 $ au 31 mars 2011; 8 072 $ au 1er avril 2010) vient de l'Agence canadienne de développement international. De cette somme, 8 875 $ (4 697 $ au 31 mars 2011; 1 751 $ au 1er avril 2010) ont été reçus au cours de l'exercice, et 73 $ (2 997 $ au 31 mars 2011; 6 321 $ au 1er avril 2010) sont à recevoir à la fin de l'exercice.

b. Crédit parlementaire — projets et programmes précis

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Produits courants	1 516	1 719	2 245
Produits non courants	243	1 574	329
	1 759	3 293	2 574

c. Total des produits reportés (toutes les sommes ci-dessus)

	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Produits courants	21 694	22 730	34 304
Produits non courants	2 011	5 843	8 980
	23 705	28 573	43 284

13. Avantages du personnel

(en milliers de dollars canadiens)

a. Prestations de retraite — siège

La plupart des employés du Centre adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le Régime), un régime contributif à prestations déterminées créé en vertu d'une loi et financé par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre versent tous deux des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple des cotisations que doivent verser les employés. Le taux de cotisation général de l'employeur en vigueur à la fin de l'exercice était de 11,34 % (11,38 % au 31 mars 2011). Des charges totales de 3 937 $ (4 258 $ au 31 mars 2011) ont été comptabilisées pour les cotisations versées par le Centre en tant qu'employeur pendant l'exercice.

Le gouvernement du Canada a l'obligation légale de verser les prestations du régime de retraite. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit

à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec et indexées en fonction de l'inflation.

b. Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre et les employés des bureaux régionaux qui y sont admissibles cotisent à des régimes de retraite à cotisations déterminées, selon les modalités prévues pour ces régimes. Les cotisations du Centre à cet égard s'élèvent à 493 $ pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012 (439 $ au 31 mars 2011).

c. Indemnités de départ

Le Centre verse à ses employés des indemnités de départ en ce qui a trait à un départ volontaire; ces indemnités sont fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Cet avantage n'est pas capitalisé, et il n'y a donc aucun actif inscrit à ce titre à des comptes spéciaux, ce qui fait qu'il présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les liquidités et les crédits parlementaires reçus pour les exercices futurs.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	6 986	6 693
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 156	703
Intérêts débiteurs	219	232
Indemnités versées au cours de l'exercice	(550)	(765)
Perte actuarielle	189	123
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	8 000	6 986
Obligation courante	3 717	359
Obligation non courante	4 283	6 627
	8 000	6 986
Principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer le coût de l'avantage		
Taux d'actualisation	2,15 %	3,40 %
Taux de croissance de la rémunération	3,20 %	3,20 %

14. Contributions de bailleurs de fonds

(en milliers de dollars canadiens)

Les contributions obtenues de bailleurs de fonds aux fins de la programmation en recherche pour le développement sont destinées à des activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les produits et les charges comptabilisés à ce titre se répartissent ainsi entre les différents bailleurs de fonds.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Agence canadienne de développement international	18 917	13 957
Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni	6 831	12 171
Fondation William et Flora Hewlett	6 224	7 399
Fondation Bill et Melinda Gates	6 182	8 955
Autres entités du gouvernement du Canada	137	685
Autres organismes bailleurs de fonds	3 804	3 132
	42 095	46 299

Le Centre recouvre les coûts engagés pour l'administration des contributions de bailleurs de fonds. Pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012, les sommes recouvrées s'établissent à 4 242 $ (4 623 $ au 31 mars 2011), dont 1 692 $ (1 290 $ au 31 mars 2011) provenaient de l'ACDI.

15. Crédit parlementaire

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2012	31 mars 2011
Crédit parlementaire approuvé	237 907	195 918
Partie reportée pour des projets et des programmes précis	—	(2 400)
Amortissement de la partie du crédit parlementaire reportée pour des projets et des programmes précis	1 534	1 681
Crédit parlementaire comptabilisé dans l'état du résultat global	239 441	195 199

16. Capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

a. Capitaux propres affectés à l'interne

	31 mars 2012				31 mars 2011	1er avril 2010
	Valeur au début de l'exercice	Sommes affectées à l'interne au cours de l'exercice	Sommes dépensées	Valeur à la fin de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice	Valeur au début de l'exercice
Centres africains de recherche sur l'adaptation	8 382	—	(2 452)	5 930	8 382	—
Fonds d'innovation pour le développement	15 867	44 100	(20 200)	39 767	15 867	5 225
Mesures d'adaptation aux changements climatiques	—	27 500	—	27 500	—	—
Autres	—	1 799	—	1 799	—	—
Total	24 249	73 399	(22 652)	74 996	24 249	5 225

L'initiative Centres africains de recherche sur l'adaptation (CARA) aide à obtenir des expertises et des conseils scientifiques indépendants et pertinents afin de guider les décisions en matière de politiques et les investissements en Afrique en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques. Des fonds ont été versés à des organismes existants dont le leadership scientifique en matière d'adaptation et la capacité de collaborer avec les décideurs ont été démontrés. La direction a affecté à l'interne le financement destiné à l'initiative CARA en raison de l'importance de la somme que le Centre a reçue en 2010-2011, qu'elle entend avoir décaissée en totalité aux bénéficiaires d'ici la fin de l'exercice 2013-2014.

La direction a en outre affecté à l'interne une partie du crédit parlementaire de l'exercice 2011-2012 pour le financement du Fonds d'innovation pour le développement (FID). Le FID est une initiative d'envergure dont le Centre orchestre la mise en oeuvre pour le compte du gouvernement du Canada et qui a pour but d'appuyer des recherches scientifiques de pointe susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des pays en développement. Il est axé sur la recherche en santé mondiale. Par le truchement de concours en vertu desquels les propositions sont examinées par des pairs, des subventions sont octroyées à des établissements scientifiques qui se consacrent à la recherche en santé. La direction a décidé que le FID ferait l'objet d'une comptabilité distincte en raison de sa taille et de l'incidence que tout retard ou écart dans sa mise en oeuvre pourrait avoir sur les résultats du Centre.

En mars 2012, le Centre a été informé de ce que la *Loi de crédits n° 4 pour 2011-2012* avait reçu la sanction royale. En vertu de cette loi, le Centre se voit octroyer une somme de 27,5 millions de dollars afin d'encadrer 12 grands projets de recherche sur des questions ayant trait à l'eau qui sont associées aux changements climatiques en Asie de même qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de fournir un apport de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques. Les fonds n'ayant pas été reçus avant le 31 mars 2012, on mettra la

touche finale aux accords visant l'octroi de subventions aux bénéficiaires dans le cadre des mesures d'adaptation aux changements climatiques au début de l'exercice 2012-2013.

Les capitaux propres ont été grevés d'une autre affectation interne, de 1,1 million de dollars, afin de fournir un complément aux intérêts produits par le fonds de dotation légué au Centre en vue de l'octroi, chaque année et à perpétuité, de la bourse John G. Bene en foresterie communautaire.

Enfin, la direction a affecté à l'interne une somme de 0,7 million de dollars afin de couvrir les coûts des mesures extraordinaires nécessaires à la mise en application du plan de réduction du déficit du gouvernement du Canada.

b. Capitaux propres réservés

Le chef de la direction financière a mis de côté 7 % (7 % au 31 mars 2011; 4 % au 1er avril 2010) du crédit parlementaire prévu au budget pour constituer une réserve aux fins de la planification financière. Il a réservé en outre une somme additionnelle de 6,3 millions de dollars (6,2 millions au 31 mars 2011; 6,2 millions au 1er avril 2010) afin que le Centre dispose des liquidités suffisantes pour le financement interne des immobilisations corporelles.

17. Engagements

a. Engagements au titre des programmes

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements de subvention pouvant atteindre 454,0 millions de dollars (471,8 millions au 31 mars 2011) au cours des cinq prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les bailleurs de fonds partenaires lui octroient les sommes nécessaires et où les bénéficiaires respectent les conditions des accords de subvention. Du total de ces engagements, 359,7 millions de dollars (366,7 millions au 31 mars 2011) devraient provenir de crédits parlementaires futurs, le solde de 94,3 millions de dollars (105,1 millions au 31 mars 2011) devant être obtenu en vertu d'accords de contribution conclus avec des bailleurs de fonds.

b. Contrats de location-exploitation

(en milliers de dollars canadiens)

Le Centre est tenu de respecter divers engagements contractuels visant la location de locaux pour des bureaux au Canada et à l'étranger, ainsi que le logement de son personnel dans différents pays. Les contrats expirent à des dates différentes, et le dernier prend fin en 2022. Au 31 mars 2012, les paiements à effectuer en vertu de ces engagements contractuels sont les suivants.

	31 mars 2012	31 mars 2011
D'ici un an	7 082	7 372
Dans plus d'un an mais pas plus de cinq ans	29 720	30 310
Dans plus de cinq ans	46 092	51 445
Total des paiements à effectuer	82 894	89 127

Les charges nettes au titre des contrats de location-exploitation comptabilisées dans l'état du résultat global pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2012 s'élèvent à 7 563 $ (6 811 $ au 31 mars 2011).

18. Éventualités

Divers recours sont intentés contre le Centre. Les procès sont en général caractérisés par l'incertitude, et leur dénouement est impossible à prévoir. En se fondant sur des avis juridiques, la direction estime, pour l'instant, qu'aucun passif ne peut en résulter.

19. Transactions avec des parties liées

Le gouvernement du Canada est l'entité mère du Centre et exerce un contrôle sur ce dernier; par conséquent, en vertu du principe de propriété commune, le Centre est lié à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Dans le cours normal de ses activités, il procède à des transactions avec d'autres entités du gouvernement du Canada selon les conditions qui s'appliquent aux transactions avec des parties non liées (car, tel que stipulé dans la loi qui a porté création du CRDI, le Centre n'est pas mandataire de Sa Majesté). Les transactions sont comptabilisées au montant de l'échange, que l'on estime avoisiner la juste valeur. Il est fait mention des transactions avec des parties liées aux notes 8, 12 et 14 qui précèdent.

Rémunération des principaux dirigeants
(en milliers de dollars canadiens)

Les principaux dirigeants sont les membres du Conseil des gouverneurs, le président du Centre, les trois vice-présidents et le secrétaire et conseiller juridique. La rémunération versée ou due aux principaux dirigeants au cours de l'exercice est résumée au tableau suivant.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Salaires et avantages à court terme	1 235	1 490
Avantages postérieurs à l'emploi	317	422
	1 552	1 912

20. Risques associés aux instruments financiers

Les principaux risques auxquels le Centre est exposé parce qu'il détient des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. La gestion du risque pour les activités de placement est assurée par la fonction de trésorerie du Centre. Les placements sont détenus à des fins de liquidité, mais peuvent être également détenus à longue échéance. Le Centre a recours à divers autres instruments financiers tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les créditeurs et charges à payer, qui découlent du cours normal des activités.

a. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Centre et l'amène de ce fait à subir une perte financière. Le Centre est exposé au risque de crédit puisqu'il a des placements et qu'il consent du crédit à ses bénéficiaires et à ses bailleurs de fonds partenaires dans le cours normal de ses activités. L'exposition maximale concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les créances présentés dans l'état de la situation financière du Centre. La direction estime que le risque de crédit associé aux créances est minime puisque la plupart des créances sont exigibles de bailleurs de fonds partenaires et d'entités du gouvernement du Canada. La politique en matière de placements du Centre définit la cote de crédit minimale des parties qui est acceptable en ce qui a trait aux placements. Les placements dans des institutions financières et des entités du gouvernement du Canada doivent obtenir, de deux agences de notation extérieures, une cote minimale équivalente à la cote R-1 (faible) du DBRS, pour les placements à court terme, et à la cote A du DBRS, pour les placements à long terme. Le Conseil des gouverneurs réexamine et approuve au besoin la politique en matière de placements, et la direction réexamine au moins une fois l'an les procédures qui déterminent les limites de crédit pour chaque partie. Cette politique et ces procédures visent à gérer et à limiter le risque de crédit associé aux instruments financiers.

Concentrations du risque de crédit
(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant résume les principaux risques que court le Centre en matière de crédit.

	Cote DBRS	31 mars 2012	31 mars 2011	1er avril 2010
Banques à charte canadiennes	R-1 (faible)	85 011	45 945	4 982
Sociétés commerciales	R-1 (moyen)	13 355	7 986	3 500
Banques à charte étrangères	R-1 (moyen)	4 990	9 979	—
Gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux	R-1 (faible)	—	9 974	37 500
		103 356	73 884	45 982

b. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Le Centre est exposé à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

i) Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations des taux de change risquent d'avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. Le Centre est exposé à un risque de change en partie en raison des coûts d'exploitation de ses six bureaux régionaux situés un peu partout dans le monde. Le Centre gère le risque de change en ne finançant habituellement les coûts d'exploitation des bureaux régionaux que de manière à ce que ces derniers puissent répondre à leurs besoins à court terme, ce qui réduit au minimum les soldes en devises et évite au Centre d'être exposé au risque que posent d'importantes fluctuations des taux de change.

Le Centre conclut, avec des bailleurs de fonds non canadiens, des accords de contribution pluriannuels qui sont libellés dans d'autres devises que le dollar canadien. Sur réception, un paiement périodique d'un bailleur de fonds est converti en dollars canadiens au taux de change hebdomadaire (voir la note 4g). Le Centre conclut par ailleurs des accords de subvention pluriannuels qui sont libellés en dollars canadiens. Le Centre gère le risque de change engendré par ces activités en mettant de côté une partie des fonds de l'accord de contribution pour absorber les gains et les pertes de change jusqu'à ce que la pleine mesure du risque de change soit connue. L'importance des fonds ainsi mis de côté est fonction des fluctuations annuelles réelles; on n'ajoute des fonds qu'au besoin et on ne les débloque qu'au moment où l'accord tire à sa fin et qu'il n'est plus nécessaire de les mettre de côté. La direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où les changements dans les taux d'intérêt du marché peuvent engendrer des fluctuations de la juste valeur des placements. Pour gérer ce risque, le Centre investit habituellement dans des titres négociables à court terme qui sont peu sensibles aux variations des taux d'intérêt. L'objectif du modèle de gestion du Centre est de conserver tout placement jusqu'à l'échéance, de percevoir les flux de trésorerie contractuels pour la durée du placement et de réduire l'exposition aux fluctuations de la juste valeur. La direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

c. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à échéance. Le risque de liquidité peut provenir de la non-concordance des flux de trésorerie ayant trait aux actifs et aux passifs. La fonction de trésorerie, à la Comptabilité générale, est chargée de la gestion des liquidités du Centre. Le Centre gère ce risque en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers. Le Centre dispose aussi d'équivalents de trésorerie et de placements dans des titres négociables faciles à convertir en espèces, pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. Compte tenu du calendrier des encaissements et des décaissements, la direction estime que le Centre n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

21. Gestion du capital

Le Centre définit son capital comme le solde des capitaux propres, lequel se compose de sommes non affectées, de sommes affectées à l'interne destinées à des activités de programmation et d'exploitation spéciales et de sommes réservées. Le Centre est doté d'un mécanisme de gestion du capital permettant d'assurer une capitalisation adéquate et de faire en sorte que la situation du capital soit déterminée, mesurée et gérée et que le Conseil des gouverneurs soit informé de cette situation périodiquement.

En matière de gestion du capital, le Centre cherche à conserver des capitaux propres suffisants pour être en mesure de tempérer l'impact, sur la programmation en recherche pour le développement, de possibles fluctuations de ses produits.

La gestion du capital est assujettie à la politique relative aux capitaux propres, qui a reçu l'aval du Conseil des gouverneurs et en vertu de laquelle le Centre affecte une partie des capitaux propres au financement d'activités de programmation et d'exploitation spéciales ou d'envergure prévues pour de futurs exercices financiers. La direction met par ailleurs de côté une partie des capitaux propres pour

constituer une réserve aux fins de la planification financière. Cette réserve vise à amortir les répercussions de toute fluctuation marquée des dépenses au titre de la programmation en recherche pour le développement. Le Centre n'est assujetti à aucune exigence extérieure relative à son capital.

22. Provision aux fins de la restructuration

(en milliers de dollars canadiens)

Le Centre s'est soumis à l'examen pangouvernemental de toutes les dépenses fédérales qui avait pour but de réduire le déficit budgétaire du gouvernement et d'accroître l'efficience opérationnelle dans l'ensemble de l'administration publique. Il résulte de cet examen que le crédit parlementaire du Centre sera réduit d'un peu moins de 23 millions de dollars sur trois ans, ce qui correspond à un peu plus de 11 % du crédit parlementaire du Centre (de 207,4 millions de dollars) pris en compte dans l'examen.
Le 30 mars 2012, le Centre a annoncé sa stratégie de restructuration, laquelle prévoit

- la réduction de la taille de son Conseil des gouverneurs;
- la consolidation de sa présence en Asie au sein d'un seul bureau, soit celui de New Delhi;
- la consolidation de sa présence en Afrique subsaharienne au sein d'un seul bureau, soit celui de Nairobi;
- la cessation de ses activités ayant trait à l'innovation sociale, principalement en mettant fin au programme Innovation au service du développement inclusif;
- des améliorations aux processus administratifs, une diminution de la superficie occupée par ses bureaux et des compressions de personnel.

À la fin du processus, le Centre aura quatre bureaux régionaux, sis à Montevideo, au Caire, à Nairobi et à New Delhi, outre son siège à Ottawa.

Une provision de 5,2 millions de dollars a été établie aux fins de la restructuration au moment où la stratégie de restructuration a été annoncée. Le Centre s'attend à ce que la restructuration soit menée à bien au cours de l'exercice 2012-2013.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Provision aux fins de la restructuration au début de l'exercice	—	—
Ajouts au cours de l'exercice	5 186	—
Coûts de restructuration passés en charge au cours de l'exercice	(139)	—
Provision aux fins de la restructuration à la fin de l'exercice	5 047	—

23. Rapprochement des états financiers établis en fonction des PCGR du Canada et des états financiers établis en fonction des IFRS

(en milliers de dollars canadiens)

Les tableaux qui suivent font état des modifications qui ont été nécessaires pour produire des états financiers en date du 1er avril 2010 conformes aux IFRS (état de la situation financière) et des états financiers complets au 31 mars 2011 et pour l'exercice ayant pris fin à cette date.

a. État de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Rapprochement au 1er avril 2010

	Notes	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
Actifs				
Courants				
Trésorerie		23 238	—	23 238
Placements	B	45 952	30	45 982
Créances		9 594	—	9 594
Frais payés d'avance		1 683	—	1 683
		80 467	30	80 497
Non courants				
Immobilisations corporelles		10 332	—	10 332
Immobilisations incorporelles		2 019	—	2 019
		92 818	**30**	**92 848**
Passifs				
Courants				
Créditeurs et charges à payer	C	14 202	250	14 452
Produits reportés	A	36 281	(1 977)	34 304
		50 483	(1 727)	48 756
Non courants				
Produits reportés	A	19 354	(10 374)	8 980
Avantages du personnel	C	6 152	135	6 287
		75 989	(11 966)	64 023
Capitaux propres				
Non affectés	A et C	4 038	5 766	9 804
Affectés à l'interne		5 225	—	5 225
Réservés	A	7 596	6 200	13 796
		16 859	11 966	28 825
(Perte) gain — cumul des autres éléments du résultat global	B	(30)	30	—
		16 829	11 996	28 825
		92 818	**30**	**92 848**

Les notes A, B et C se trouvent à la fin de la note 23.

b. État de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Rapprochement au 31 mars 2011

	Notes	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
Actifs				
Courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		14 235	—	14 235
Placements	B	73 890	(6)	73 884
Créances		7 143	—	7 143
Frais payés d'avance		1 572	—	1 572
		96 840	(6)	96 834
Non courants				
Immobilisations corporelles		9 224	—	9 224
Immobilisations incorporelles		2 710	—	2 710
		108 774	**(6)**	**108 768**
Passifs				
Courants				
Créditeurs et charges à payer	C	15 294	247	15 541
Produits reportés	A	24 436	(1 706)	22 730
		39 730	(1 459)	38 271
Non courants				
Produits reportés	A	16 071	(10 228)	5 843
Avantages du personnel	C	6 369	258	6 627
		62 170	(11 429)	50 741
Capitaux propres				
Non affectés	A et C	10 815	5 229	16 044
Affectés à l'interne		24 249	—	24 249
Réservés	A	11 534	6 200	17 734
		46 598	11 429	58 027
Gain — cumul des autres éléments du résultat global	B	6	(6)	—
		46 604	11 423	58 027
		108 774	**(6)**	**108 768**

Les notes A, B et C se trouvent à la fin de la note 23.

c. État du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Rapprochement pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011

	Notes	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
Produits				
Contributions de bailleurs de fonds				
Financement de la programmation en recherche pour le développement		46 299	—	46 299
Recouvrement des coûts d'administration		4 623	—	4 623
Produits financiers		627	—	627
Autres produits		927	—	927
		52 476	—	52 476
Charges				
Programmation en recherche pour le développement				
Projets de recherche				
Financés par le crédit parlementaire		104 641	—	104 641
Financés par des contributions de bailleurs de fonds		39 861	—	39 861
Renforcement des capacités				
Financé par le crédit parlementaire	C	34 258	44	34 302
Financé par des contributions de bailleurs de fonds		6 438	—	6 438
Éléments complémentaires de la recherche	C	9 413	13	9 426
		194 611	57	194 668
Services généraux et administratifs				
Services généraux	C	18 360	25	18 385
Administration des bureaux régionaux	C	5 382	38	5 420
		23 742	63	23 805
Total des charges		**218 353**	**120**	**218 473**
Coûts d'exploitation avant crédit parlementaire		(165 877)	(120)	(165 997)
Crédit parlementaire	A	195 616	(417)	195 199
Résultats d'exploitation nets		29 739	(537)	29 202
Gain — autres éléments du résultat global				
Gains latents nets sur les instruments financiers disponibles à la vente	B	36	(36)	—
Résultat global		**29 775**	**(573)**	**29 202**

Les notes A, B et C se trouvent à la fin de la note 23.

d. État des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Rapprochement pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011

	Notes	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
Capitaux propres non affectés				
Au début de l'exercice	A et C	4 038	5 766	9 804
Résultats d'exploitation nets	A et C	29 739	(537)	29 202
Virements aux capitaux propres affectés à l'interne et réservés		(22 962)	—	(22 962)
Solde à la fin de l'exercice		10 815	5 229	16 044
Capitaux propres affectés à l'interne				
Au début de l'exercice		5 225	—	5 225
Sommes dépensées		(9 985)	—	(9 985)
Ajouts		29 009	—	29 009
Solde à la fin de l'exercice		24 249	—	24 249
Capitaux propres réservés				
Au début de l'exercice	A	7 596	6 200	13 796
Augmentation de la réserve constituée aux fins de la planification financière		3 938	—	3 938
Solde à la fin de l'exercice		11 534	6 200	17 734
Capitaux propres à la fin de l'exercice, à l'exclusion des autres éléments du résultat global		46 598	11 429	58 027
(Perte) gain — cumul des autres éléments du résultat global				
Au début de l'exercice	B	(30)	30	—
Gain — autres éléments du résultat global	B	36	(36)	—
Solde à la fin de l'exercice		6	(6)	—
Capitaux propres à la fin de l'exercice		**46 604**	**11 423**	**58 027**

Les notes A, B et C se trouvent à la fin de la note 23.

e. État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Rapprochement pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2011

	PCGR du Canada	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
Activités d'exploitation			
Résultats d'exploitation nets	29 739	(537)	29 202
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 035	—	2 035
Amortissement des produits reportés — immobilisations corporelles et incorporelles	(2 035)	2 035	—
Amortissement de la prime d'émission d'obligations	1 095	—	1 095
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(41)	—	(41)
Avantages du personnel	217	123	340
Produits reportés — non courants	(3 137)	—	(3 137)
	(1 866)	2 158	292
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie			
Créances	2 451	—	2 451
Frais payés d'avance	112	—	112
Créditeurs et charges à payer	1 092	(3)	1 089
Produits reportés — courants	(11 574)	—	(11 574)
	(7 919)	(3)	(7 922)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	**19 954**	**1 618**	**21 572**
Activités de financement			
Partie du crédit parlementaire servant aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 618	(1 618)	—
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	**1 618**	**(1 618)**	—
Activités d'investissement			
Achat de placements	(130 186)	—	(130 186)
Placements arrivés à échéance	101 189	—	101 189
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 632)	—	(1 632)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	54	—	54
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	**(30 575)**	**—**	**(30 575)**
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(9 003)**	**—**	**(9 003)**
Trésorerie au début de l'exercice	**23 238**	**—**	**23 238**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**14 235**	**—**	**14 235**
Composés de			
Trésorerie	2 751	—	2 751
Équivalents de trésorerie	11 484	—	11 484
	14 235	—	**14 235**

Note A En vertu de la norme IAS 20, il faut comptabiliser les subventions publiques en tant que produits de la période durant laquelle elles sont reçues. En vertu des PCGR du Canada, la partie des subventions publiques destinée à des immobilisations corporelles et incorporelles était inscrite au bilan comme produit reporté et imputée aux résultats en même temps que les immobilisations connexes étaient amorties.

Le fait de comptabiliser à titre de produits, au 1er avril 2010, les produits reportés cumulés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles s'est traduit par une baisse de 12 351 $ des produits reportés (1 977 $ courants et 10 374 $ non courants) et par une hausse correspondante des capitaux propres (de 6 151 $ pour les capitaux propres non affectés et de 6 200 $ pour les capitaux propres réservés). Au 31 mars 2011, l'effet sur les capitaux propres était de 11 934 $.

Note B La norme IFRS 9 prévoit une nouvelle approche pour le classement des instruments financiers. À la transition, le Centre a classé ses placements « au coût amorti » plutôt que comme « instruments financiers disponibles à la vente » comme c'était le cas en vertu des PCGR du Canada. Cette façon de procéder fait en sorte qu'il n'est plus nécessaire de faire état des variations de la juste valeur des placements par le truchement des autres éléments du résultat global.

Au 1er avril 2010, les capitaux propres non affectés ont augmenté de 30 $ et, au 31 mars 2011, ils ont diminué de 6 $.

Note C En vertu de la norme IAS 19, il faut inscrire des charges à payer pour les avantages du personnel. Il est en outre vivement recommandé que les entités fassent appel à un actuaire pour déterminer le passif à comptabiliser à ce titre.

À partir de l'évaluation actuarielle réalisée, il a été établi que, même si les prestations de maladie ne constituaient pas des droits acquis, elles représentaient des coûts futurs possibles de 250 $ au 1er avril 2010. L'évaluation actuarielle a également permis d'établir que les coûts reliés aux indemnités de départ à verser étaient sous-estimés de 135 $ au 1er avril 2010. Ces deux sommes ont été transférées des capitaux propres non affectés.

Ces deux éléments ont fait l'objet d'un autre rajustement au 31 mars 2011, soit d'une diminution de 3 $ dans le cas des prestations de maladie et d'une augmentation de 123 $ dans celui des indemnités de départ. Autrement dit, au 31 mars 2011, les créditeurs et charges à payer ayant trait aux prestations de maladie s'élevaient à 247 $ (250 $ - 3 $) et le passif non courant relatif aux avantages du personnel atteignait 258 $ (135 $ + 123 $).

Coordonnées

www.crdi.ca — Site Web public du CRDI
http://idl-bnc.idrc.ca — Bibliothèque numérique du CRDI
reference@idrc.ca — Service de référence de la bibliothèque
info@crdi.ca — Renseignements généraux
www.crdi.ca/abonner — Abonnement au *Bulletin du CRDI*

Siège

Centre de recherches
pour le développement international
CP 8500, Ottawa ON Canada K1G 3H9
150, rue Kent, Ottawa ON Canada K1P 0B2
Tél. : +1 613 236 6163
Téléc. : +1 613 238 7230
Courriel : info@crdi.ca

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes
Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay
Tél. : +598 2709 0042
Téléc. : +598 2708 6776
Courriel : lacro@crdi.ca

Afrique

Bureau régional de l'Afrique subsaharienne
(adresser tout courrier au directeur régional)
PO Box 62084, 00200 Nairobi, Kenya
Liaison House, 2nd floor, State House Avenue
Nairobi, Kenya
Tél. : +254 20 2713160/61
Téléc. : +254 20 2711063
Courriel : esaro@crdi.ca

Bureau régional du Moyen-Orient
et de l'Afrique du Nord
BP 14, Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte
8, rue Ahmed Nessim, 8e étage
Gizeh, Le Caire, Égypte
Tél. : +2 02 333 67 051/2/3/4/7
Téléc. : +2 02 333 67 056
Courriel : bremo@crdi.ca

Asie

Bureau régional de l'Asie
208 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde
Tél. : +91 11 2461 9411
Téléc. : +91 11 2462 2707
Courriel : saro@crdi.ca

Le développement par l'innovation

L'apport du Canada

Comment cultiver des aliments plus sains, en plus grande quantité ? Comment préserver la santé ? Et comment créer des emplois ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les collectivités pauvres doivent trouver réponse afin de se donner des moyens d'action. Un élément clé de l'aide internationale du Canada depuis 1970, le CRDI appuie des travaux de recherche dans les pays en développement justement afin de trouver réponse à ces questions.

Il veille aussi à promouvoir la diffusion des connaissances ainsi acquises auprès de responsables des politiques, de chercheurs et de collectivités de par le monde. Il en résulte des solutions locales, novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses.